

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE, ELECTIVE ET ORDINAIRE DE LA LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE DU 11 FEVRIER 2023

1	Accueil. Contrôle des pouvoirs et distribution des divers documents	4
2	ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 11 FEVRIER 2023.....	5
2.1	PRESENTATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA LIGUE FFME REUNION.....	5
2.2	APPROBATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA LIGUE FFME REUNION - VOTE.....	7
3	ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 11 FEVRIER 2023.....	7
3.1	PRÉSENTATION DES CANDIDAT(E)S À L'ÉLECTION DES POSTES VACANTS AU COMITÉ DIRECTEUR 2021-2024	7
3.2	ELECTION DES CANDIDAT(E)S AUX POSTES VACANTS DU COMITÉ DIRECTEUR 2021-2024 - VOTE	7
4	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 FEVRIER 2023	8
4.1	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 12 FÉVRIER 2022 - VOTE .	8
4.2	RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE	8
4.3	RAPPORT D'ACTIVITE DE LA LIGUE 2022	10
4.3.1	Les rendez-vous des membres du comité directeur	10
4.3.2	Les rendez-vous de la présidente	10
4.3.3	Les dossiers et sujets traités par les élus et nos salariés	12
4.3.4	Le suivi des conventions avec nos partenaires.....	13
4.3.5	Nos différentes commissions et structures	14
4.3.6	Une représentativité nationale de nos élus	17
4.3.7	La ligue en quelques chiffres	17
4.3.8	Une force : nos clubs progressent et se redynamisent !	18
4.3.9	Une force : l'excellence sportive de certains de nos clubs	19
4.3.10	Une force : la formation de nos licenciés pour une montée en compétences.....	19
4.3.11	Une force : notre terrain de jeu, les falaises, les blocs et les canyons	20
4.3.12	Une force : notre Pôle Espoir Escalade de la Réunion.....	20
4.3.13	Une force : notre centre régional d'entraînement.....	20
4.3.14	Une force : nos athlètes réunionnais.....	20
4.3.15	Une force : nos athlètes réunionnais : la jeune génération !	22
4.3.16	Une force : des soutiens de qualité	23
4.3.17	Une force : la présence indispensable de nos trois salariés	23

4.3.18	Une force : nos bénévoles	23
4.3.19	La ligue et le licencié : des activités de grande qualité.....	23
4.4	RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS – BILANS 2022	24
4.4.1	COMMISSION CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT - Philippe GABORIAUD POLE ESPOIR D'ESCALADE DE L'OUTRE-MER.....	24
4.4.2	COMMISSION COMPETITION - Juliette PAYET par intérim.....	35
4.4.3	COMMISSION FORMATION - Lorane DERIANCOURT	38
4.4.4	COMMISSION SNE - Eric POUILLAIN	39
4.4.5	COMMISSION CANYON - Cyril BARDY	41
4.4.6	COMMISSION SAE - Benjamin BIGA / Juliette PAYET	41
4.5	REPONSES AUX QUESTIONS ET ECHANGES AUTOUR DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS 2022 45	
4.7	APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE ET DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA LIGUE 2022 – VOTE	46
4.8	TRESORERIE - RAPPORT FINANCIER 2022	46
4.8.1	Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2022	46
4.8.2	Complément d'informations sur le bilan financier 2022.....	50
4.8.4	BILAN ANALYTIQUE 2022	56
4.9	APPROBATION DES COMPTES 2022 – VOTE	57
4.10	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022.....	57
4.11	APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 - VOTE	58
4.12	PROPOSITION DU MONTANT DE LA COTISATION REGIONALE POUR 2024.....	58
4.13	APPROBATION DU MONTANT DE LA COTISATION REGIONALE POUR 2024 - VOTE.....	58
4.14	PROPOSITION DES REPRESENTANTS DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE FFME 2023	58
4.16	APPROBATION DES REPRESENTANTS DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE FFME 2023 - VOTE 59	
4.17	COUP DE CŒUR 2022	59
4.18	PROGRAMMES D'ACTIVITES DES COMMISSIONS 2023	60
4.18.1	COMMISSION CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT - Philippe GABORIAUD.....	60
4.18.2	COMMISSION COMPETITION - Juliette PAYET par intérim.....	64
4.18.3	COMMISSION FORMATION - Lorane DERIANCOURT	66
4.18.4	COMMISSION SNE - Eric POUILLAIN	67
4.18.5	COMMISSION CANYON - Cyril BARDY	68
4.18.6	COMMISSION SAE - Benjamin BIGA / Juliette PAYET	68
4.19	REPONSES AUX QUESTIONS ET ECHANGES AUTOUR DES PROGRAMMES D'ACTIVITES 2023	71
4.20	APPROBATION DES PROGRAMMES D'ACTIVITES 2023 - VOTE.....	72
4.21	SAE 3 AGRÈS OLYMPIQUE - DEMANDE D'ACCORD POUR UN EMPRUNT EVENTUEL	72
4.22	PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2023.....	72
4.22.1	Complément d'informations sur le budget prévisionnel 2023.....	72
4.22.2	BUDGET PREVISIONEL 2023	75
4.23	APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023 - VOTE	76
4.24	RESSOURCES HUMAINES	76

4.24.1	BILAN D'ACTIVITES Philippe GABORIAUD - Conseiller technique fédéral Directeur du Pôle Espoir Outre Mer - SAISON 2022.....	76
4.24.2	BILAN D'ACTIVITES David AUGEREAU Chargé de missions administratives et financières - SAISON 2022	77
4.24.3	BILAN D'ACTIVITE Constance FREMIOT Agent de développement - SAISON 2022	77
4.24.4	RECRUTEMENT EN COURS - 4 ^{ème} SALARIE - Chargé de missions « Soutien aux dispositifs Pré-accession et accession vers le Haut Niveau »	78
4.24.5	MISSIONS DES SERVICES CIVIQUES SAISON 2022 ET 2023.....	78
4.25	QUESTIONS DIVERSES-DEBATS ET DISCUSSIONS.....	79
4.25.1	Passeports dans les clubs	79
4.25.2	Les 4 missions assumées par les services civiques	79
4.25.3	Commission club.....	79
4.26	ECHANGES AVEC LE PRESIDENT DE LA FFME.....	79

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE, ELECTIVE ET ORDINAIRE DE LA LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE, dûment convoquée, s'est tenue le samedi 11 février 2023, sous la présidence de Juliette PAYET.

1 ACCUEIL. CONTROLE DES POUVOIRS ET DISTRIBUTION DES DIVERS DOCUMENTS

ORDRE DU JOUR

9h – 9h15 :

1. Accueil : Contrôle des pouvoirs et distribution des divers documents

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Lors de son assemblée générale nationale du 01 Juin 2022, la fédération a adopté de nouveaux statuts types pour les Ligues et comités territoriaux. En référence à nos propres statuts, l'article 31 précise : « **Les statuts de la ligue sont obligatoirement modifiés sans délai en cas de modification des statuts-type édictés par la FFME** ».

Nous procéderons alors à cette modification statutaire lors de notre prochaine assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

9h15 – 9h30

1. Ouverture de l'assemblée générale statutaire
2. Présentation des modifications des statuts de la Ligue FFME Réunion
3. **Vote**

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Remplacement de **Quentin EBY**, membre élu au conseil d'administration et de **Delphine DAUVILLIER** Secrétaire de la Ligue Réunion, membre élue du conseil d'administration.

ORDRE DU JOUR

9h30 – 10h15

1. Ouverture de l'assemblée générale électorale
2. Présentation des candidat(e)s à l'élection des postes vacants au comité directeur 2021-2024
3. Election des candidat(e)s

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR

10h15 – 12h30

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 février 2022. **Vote**
2. Rapport moral de la présidente. **Vote**
3. Rapports d'activités 2022 de la Ligue (Réponses aux questions et échanges) **Vote**
4. Rapport financier 2022 présenté par la trésorière
 - Approbation des comptes 2022. **Vote**
 - Affectation du résultat de l'exercice 2022. **Vote**
5. Proposition du montant de la cotisation régionale 2024. **Vote**
6. Proposition des Représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2023. **Vote**
7. Coup de cœur

12h30 – 13h30 : Repas

13h30 – 16h

8. Programmes d'activités 2023 (Réponses aux questions et échanges). **Vote**
9. Emprunt éventuel pour la SAE 3 agrès olympique.
10. Présentation du budget prévisionnel 2023. **Vote**
11. Ressources Humaines sur la saison 2023
 - Quatre personnes services civiques
 - Le poste d'entraîneur fléché SHN non pourvu
12. Questions diverses – Débats et discussions sur les thématiques :
 - Passeport dans les clubs
 - Les 4 missions assumées par les services civiques
 - Commission club

PRESENTS

Clubs présents ou représentés : MONTAGNE REUNION (274), 7 A L'OUEST (202), EST'KALAD CLUB (219), AUSTRAL ROC (164), ESCALADE D'ABORD SAINT-CHARLES (46), EXTREME VERTICALE (122), ENTRE-DEUX CIMES (51), ACTION VERTICALE (57).

Clubs non représentés : GRIMP AZOT (41), GRIMP'I (15), NATURE VERTICALE (14)

Membres présents : Juliette PAYET, Isabelle HILY-DELAGRANDA, Katy VANDEVILLE, Eric POUILLAIN, Cyril BARDY, Tomy MOUTOUSSAMY, Samir ABIDI (arrivée durant le rapport moral de la présidente), David AUGEREAU, Philippe GABORIAUD, Constance FREMIOT, Stefano BERTONE, Elodie GROSSET

Invités : Swann NORAZ (Service civique), Tony ARIANATCHY (Service civique), Alain CARRIERE (président de la FFME)

Absents excusés : Gael POTIN, Emeline COMMINGE, Delphine DAUVILLIER, Sophie PAYET, Lorane DERIANCOURT, Olivier ILTIS, Nais CHAILAN (Service civique), Alexandrine STAWNIAK (Service civique), Muriel BIZE, Benjamin BIGA, Quentin EBY, Arnaud FAYOL.

L'ensemble des clubs présents ou représentés ont fourni les documents suivants : attestation sur l'honneur et inscription-procuration.

2 ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 11 FEVRIER 2023

Les membres sont représentés à hauteur de 7 clubs et 1013 voix pour un total de 11 clubs et de 1205 voix.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale statutaire peut délibérer valablement.

2.1 PRESENTATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA LIGUE FFME REUNION

Les principales modifications apportées

- Précision et harmonisation de l'ensemble des délais statutaires (notamment pour l'élection du comité directeur)
- Simplification des règles de quorum et de majorité
- Possibilité de tenir des assemblées générales en dématérialisé

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
 F. 02 62 91 34 02
 M. 06 92 64 64 10
 ligue@ffme974.org
 www.ffme974.org

Titre Ier – But et composition

Article 1^{er} - objet

Sur le même principe qu'au niveau national :

- Suppression de la mention aux disciplines connexes et ajout du para-escalade.
- Elargissement de l'objet social, la ligue peut : « exploiter, directement ou en collaboration avec des partenaires, des établissements d'activités physiques et sportives notamment dédiés à la pratique de l'escalade dont elle est propriétaire, locataire ou détient des droits d'occupation ou de jouissance et au sein desquels peuvent, le cas échéant, être intégrés des espaces d'hébergement et/ou de bar, débit de boissons, buvette, restauration, snacking » ;

TITRE II – L'Assemblée générale

Article 10 : Convocation – Réunion

Rappel du délai pour tenir l'assemblée générale de la ligue : au moins 35 jours calendaires avant la date de l'AG nationale

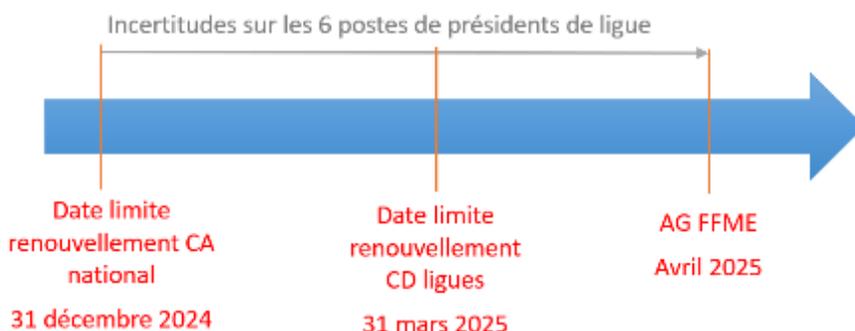
Simplification du quorum sur le même format que la simplification au niveau national : suppression du double quorum → l'assemblée générale peut valablement délibérer si les représentants portent au moins le tiers des voix.

Modification du délai de transmission des procès-verbaux et pièces d'assemblée générale car il y avait une incohérence avec les textes nationaux : au moins 28 jours calendaires avant la date de l'AG nationale.

TITRE III – Le Comité directeur

Article 12 : Composition – Élection

- Situation actuelle avec une date limite au 31/03 pour le renouvellement des comités directeurs des ligues



Proposition d'avancer la date limite pour élire les comités directeurs des ligues au 30 octobre. Ces questions s'étaient posées lors de la dernière olympiade mais se trouvent décalées à cette olympiade du fait de la crise sanitaire.

- Aucune date limite de dépôts des candidatures prévue dans les statuts et date fixée par le comité directeur. Proposition de prévoir une date dans les statuts types : 30 jours calendaires avant la date des élections.

TITRE V – Autres organes de la ligue

Article 26 : La commission de surveillance des opérations électorales

Suite aux modifications des textes nationaux :

- Les membres de la CSOE régionale ne peuvent plus être membres de la CSOE nationale ni d'une autre CSOE régionale.
- Possibilité de dépôt des candidatures à blanc dans le cadre des élections au sein des ligues pour recueillir l'avis de la CSOE sur sa recevabilité.

Article 31 : Modification des statuts

Simplification des règles de quorum et de majorité comme proposées dans les statuts de la fédération.

AVANT	APRES
Quorum = Moitié des membres représentant la moitié des voix	Quorum = les représentants présents portent au moins la moitié des voix
Modifications adoptées à la majorité des 2/3 des membres présents représentant les 2/3 des voix	Modifications adoptées à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés

Modifications diverses

- Article 29 sur les ressources annuelles de la ligue, celles-ci comprennent toutes autres ressources permises par la loi et la FFME (ajout de « la FFME »).
- Article 40 : suppression de la possibilité pour les salariés et conseillers techniques de la ligue de participer en tant que représentants aux assemblées générales.
- Article 42 : possibilité pour les ligues de tenir des AG à distance.

2.2 APPROBATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA LIGUE FFME REUNION - VOTE

Les modifications statutaires sont soumises au vote.

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1013	0	0

Les modifications des statuts de la Ligue Réunion sont approuvées à l'unanimité des voix exprimées.

3 ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 11 FEVRIER 2023

Les membres sont représentés à hauteur de 7 clubs et 1013 voix pour un total de 11 clubs et de 1205 voix.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale électorale peut délibérer valablement.

3.1 PRÉSENTATION DES CANDIDAT(E)S À L'ÉLECTION DES POSTES VACANTS AU COMITÉ DIRECTEUR 2021-2024

- Liste des candidatures au renouvellement du poste de secrétaire :
1 candidate : Elodie GROSSET
- Liste des candidatures pour le remplacement du poste vacant au comité directeur :
1 candidat : Johann BARONCE

3.2 ÉLECTION DES CANDIDAT(E)S AUX POSTES VACANTS DU COMITÉ DIRECTEUR 2021-2024 - VOTE

RESULTAT DU VOTE CANDIDATURE GROSSET ELODIE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1013	0	0

Le vote est adopté à la majorité des voix exprimées

RESULTAT DU VOTE CANDIDATURE JOHANN BARONCE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1013	0	0

Le vote est adopté à la majorité des voix exprimées.

4 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 FEVRIER 2023

Les membres sont représentés à hauteur de 7 clubs et 1013 voix pour un total de 11 clubs et de 1205 voix.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer valablement.

4.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 12 FÉVRIER 2022 - VOTE

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale élective du 12 février 2022 a été envoyé en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale.

Le compte-rendu est soumis au vote.

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1013	0	0

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 février 2022 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

4.2 RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Chères présidentes, chers présidents, chers membres de nos clubs réunionnais affiliés à la Fédération.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre fidélité et votre présence ici dans cette assemblée générale qui représente un temps fort dans la vie démocratique de notre ligue.

Je souhaite au travers de ce bilan moral, vous faire part de quelques chiffres très significatifs qui témoignent de la très bonne santé de notre structure.

1993/ 2023 : Notre Ligue fêtera ses 30 ans le 06 Juin prochain. 30 années ont rassemblé des bénévoles autour d'un projet fort, celui de faire de l'escalade et du canyon, deux activités accessibles par le plus grand nombre. Celui de fédérer des amoureux de la nature autour d'une pratique sportive toujours plus sécurisée et variée. Celui d'offrir aux licenciés, des lieux de partage, d'échange et de convivialité sur des créneaux de pratique en salle. Celui d'offrir aux enfants réunionnais, la possibilité de découvrir notre discipline phare qu'est l'escalade avec un encadrement de qualité dispensé dans nos clubs. Et celui de permettre aux compétiteurs réunionnais d'avoir des ambitions sportives de haut niveau et d'accéder à la haute performance.

Il y aurait tant à raconter...mais aujourd'hui les chiffres peuvent parler d'eux même.

1200, c'est peut-être symbolique mais le nombre de licenciés réunionnais vient de franchir à nouveau la barre des 1200, atteinte en 2009.

1000, c'est sensiblement le nombre d'ancrages que la commission SNE a posé sur nos falaises réunionnaises pour proposer toujours plus de variété et de sécurité.

1600, c'est le nombre de topos FALAISES que nous avons vendus cette année. C'est un vrai succès.

58, c'est le nombre de sélections internationales obtenues par nos jeunes athlètes réunionnais en Equipe de France pour l'année 2022. Avec 13 podiums à l'international dont 5 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 7 médailles de bronze et 7 records de France en Vitesse, nos athlètes réunionnais ont réalisé une année époustouflante qui positionne encore une fois la Réunion comme une « terre de champions » !

A ces quelques chiffres, j'associe bien évidemment toute une dynamique de bénévoles et professionnels qui font de notre structure ce qu'elle est aujourd'hui. En tant que présidente et présidents de clubs, vous y contribuez grandement. Un immense merci !!

Alors oui, nous avons franchi un cap ! Nos activités se multiplient et se densifient même.

Et c'est la course...La course pour répondre aux appels à projets, pour respecter les délais imposés par les administrations, pour finaliser les dossiers de subventions, pour répondre aux sollicitations des différentes collectivités...

Cela fait 25 ans que je suis au service des licenciés de notre structure réunionnaise et je peux vous dire que « ma vie associative » n'est pas toujours des plus simples...Parfois des périodes de doute...de fatigue...de stress...Mais fort heureusement beaucoup de satisfaction, d'émotion et de partage.

Je travaille aujourd'hui dans un climat serein. Les bonnes relations que nous avons pu instaurer avec vous, présidentes et présidents de clubs, sont prioritaires pour avancer ensemble. Le climat amical qui règne dans nos rassemblements, dans nos réunions de travail... rend notre engagement toujours plus fort. En comptant bien évidemment sur les ami(e)s qui partagent mon quotidien et qui sont ici présents.

Ce petit flash sur « mon état d'esprit, mon ressenti » que je vous livre aujourd'hui est très sincère. Et je souhaitai terminer ce rapport moral par un grand MERCI à vous toutes et tous Présidentes et Présidents, membres des bureaux des clubs, membres du comité directeur, responsables de commissions, salariés de notre Ligue. Un grand MERCI pour faire partie de cette « famille » de plus de 1000 licenciés que vous rassemblez dans vos clubs.

Certes, la vie de dirigeant de club n'est pas simple non plus, j'en suis le témoin au quotidien. Mais si nous sommes toutes et tous réunis, c'est bien qu'il y a une passion commune qui nous anime, un fil conducteur qui nous rassemble. Nous devons le préserver, à l'heure où notre société se transforme...à l'heure où le mot « Bénévole » disparaît des « dictionnaires », à l'heure où la consommation d'une pratique sportive individuelle prend le pas sur un engagement personnel dans un projet collectif qui coûte du temps.

J'en arrive au terme de ce bilan moral. Comme chaque année, je remercie également toute l'équipe qui m'accompagne au quotidien :

- Tous les responsables de commissions Cyril BARDY, Lorane DERIANCOURT, Benjamin BIGA et Eric POUILLAIN qui fournissent un travail de bénévole sans faille, toujours très professionnel.
- Nos trois salariés Constance FREMIOT, David AUGEREAU et Philippe GABORIAUD sans qui l'ensemble de nos activités ne pourraient se réaliser.
- Ma doublette toujours plus fidèle et engagée, à savoir Delphine DAUVILLIER secrétaire de notre structure qui s'applique à la tâche sans relâche et Isabelle HILY DE LA GRANDA vice-présidente et trésorière qui me guide au quotidien dans mes prises de décisions et mes réflexions.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une très belle assemblée générale 2022.

4.3 RAPPORT D'ACTIVITE DE LA LIGUE 2022

Saison 2022 : Une équipe en place toujours plus engagée !

4.3.1 Les rendez-vous des membres du comité directeur

- **LE COMITE DIRECTEUR**

Membres : Isabelle HILY, Juliette PAYET, Delphine DAUVILLIER, Katy VANDEVILLE, Sophie PAYET, Eric POUILLAIN, Samir ABIDI, Tomy MOUTOUSSAMY, Cyril BARDY, Quentin EBY.

LE BUREAU

Présidente : Juliette PAYET

Vice-Présidente et trésorière : Isabelle HILY DE LA GRANDA

Secrétaire : Delphine DAUVILLIER

Cette équipe, une année de plus, a tenté de répondre aux objectifs fixés dans notre profession de foi.

L'engagement bénévole de toutes ces personnes est à féliciter.

Aujourd'hui beaucoup de nos dossiers dépassent l'investissement du bénévole et se transforment en « travail » de professionnel.

Les membres du comité directeur se sont réunis à trois reprises : le 09/05/2022, le 05/07/2022 et le 06/12/2022.

Ces réunions sont toujours très formatrices, denses, et l'ensemble des membres fait preuve de professionnalisme tant dans les projets qu'ils portent en direction des licenciés que dans les réflexions générales sur l'évolution de la structure. Le licencié est vraiment au cœur des débats.

- **LES RENDEZ-VOUS DES MEMBRES DU BUREAU**

Une réunion minimum par mois. En fonction des urgences ou dossiers, le bureau est réactif et doit souvent se réunir plutôt 2 fois qu'1 ! Voir Chapitre Rendez-vous de la Présidente et des élus.

Les réunions se déroulent en présentiel et en distanciel.

Tous les sujets sont traités : administratif, financier, technique, ressources humaines.... sans limite.

Les compétences de chacune d'entre nous apportent une valeur très importante à notre structure. Beaucoup de professionnalisme également !

4.3.2 Les rendez-vous de la présidente

- 1er/02/2022- 08/02/2022 : Conseil d'administration Fédéral VISIO
- 22/02/2022- 22/03/2022/ 19/04/2022-26/04/2022 : Comité exécutif fédéral VISIO
- 14/02/2022 : Réunion de travail avec V. MARATRAT et le collectif local sur les 3 agrès olympiques en VISIO. Dossier suivi par J. PAYET
- 28/03/2022-25/04/2022-09/05/2022 : Réunion Correspondant Ligue COMPETITION.
- Février/Mars : Multiples réunions téléphoniques avec les différents financeurs des collectivités locales pour la campagne de subventions 2022.

Et beaucoup de temps d'échanges et de formation avec Constance FREMIOT sur les dossiers Pôle Espoir et Compétition

- 1^{er}, 02 et 03 /04/ 2022 : AG FFME ST ETIENNE en présentiel

- Bureau de Ligue (beaucoup d'échanges téléphoniques et réunions en amont). VISIO et présentiel le 14/02/2022
- Réunion de travail avec David AUGEREAU sur la comptabilité de la Ligue. VISIO
- PSF 2022 : 06/05/22 réunion Visio avec Myriam ANTOINE (FFME) et David AUGEREAU. 12/05/2022 : Réunion PSF National.
- Commission nationale PSF 2022 ; Visio le 18/06/22 toute la journée pour validation des attributions Clubs/CT/Ligue
- 21-22/05/2022 : Conseil des présidents de Ligue à NANTES : Participation en distanciel.
- 24/05/2022 : Réunion en distanciel avec les services de l'Etat sur les services civiques.
- 25/05/2022 : Réunion Correspondant Ligue COMPETITION
- 1/06/2022 : AG Nationale en distanciel
- 3/06/2022 : Réunion de chantier avec la Région sur STELLA
- 10-11/06/2022 : Comex et CA national en distanciel
- 13/06/2022 : Bureau de la Ligue
- Présence sur entretiens professionnels (nos 3 salariés) pilotés par Isabelle HILY : 20 et 23/06/22.
- 1^{er} 22/06/2022 : Réunion de travail avec David AUGEREAU sur la trésorerie
- 20/06/2022 : Réunion Correspondant Ligue COMPETITION
- 21/06/2022 : Comité exécutif national
- 23/06/2022 : RDV avec le directeur de CORSAIR (avec Isabelle HILY)
- Contacts très réguliers avec les commissions SNE, Canyon et Formation. Positionnement sur les divers projets.
- 12 et 13 Juillet 2022 : Retour sur le PSF Réunion avec Myriam ANTOINE
- Juillet 2022 : Travail régulier sur le dossier « 1 million d'Euros DOM TOM /ANS !!!
- Juillet 2022 : Contacts très réguliers avec Constance FREMIOT sur la communication Athlètes. Gestion et pilotage à distance du dossier « La Chaloupe ».
- AOUT 2022 : Reprise des activités de la Ligue.
- 14/09/2022 : Réunion rentrée des vice-présidents FFME
- 23-24/09/22 – 2-3/12/2022 Comex et CA national en présentiel et distanciel
- 18/10/2022 15/11/2022 Comex national
- 19/10/2022 : Congrès des territoires en distanciel
- Entretiens de sélection pour les 3 services civiques début septembre 2022
- Contacts très réguliers avec les commissions SNE, Canyon et Formation. Positionnement sur les divers projets.
- 23/05 – 16/06- 15/09 – 10/10- Pilotage de la commission nationale Accès Haut Niveau
- 28/10/2022 et 04/11/2022 : Réunions de travail sur le projet des 3 agrès olympiques. Contacts téléphoniques et RELANCES très régulières avec les collectivités.
- 3/11/2022 : Bureau de la Ligue
- 7/11/2022 : CA FFME en distanciel
- 14/11/2022 : Réunion avec le bureau fédéral sur les 3 agrès olympiques en distanciel.
- 15/11/2022 : Comité exécutif national en distanciel
- 16/11/2022 : Commission nationale Critères Equipe de France

- 16/11/2022 : Pot d'honneur de nos champions à STELLA
- 16/11/2022 : Réunion Correspondant Ligue COMPETITION
- 17/11/2022 : Réunion annuelle de bilan et projet de la commission nationale Accès Haut Niveau
- 18/11/2022 : Réunion sur les nouveaux statuts de la Fédération
- 19/11/2022 : Congrès des territoires en distanciel
- 22/11/2022 : Réunion VP National
- 1^{er} Décembre 2022 : Lancement des groupes de travail nationaux sur la VITESSE
- 2/12/2022, 13/12/2022 et 15/12/2022 : Réunions de travail sur le projet des 3 agrès olympiques
- 26/12/2022 : Prise en charge du dossier sur les 3 agrès olympiques avec la DRAJES pour la commande des agrès.

Représentativité nationale :

- Représentativité au Comité exécutif et conseil d'administration national
- Représentativité Commission PSF nationale
- Représentativité Conseil des Présidents de Ligue
- Représentativité Congrès des territoires
- Représentativité Groupe Correspondants nationaux Compétition
- Pilotage Commission Nationale Accès Haut Niveau
- Réunion des vice-Présidents de la FFME

4.3.3 Les dossiers et sujets traités par les élus et nos salariés

Au niveau de la structure LIGUE : beaucoup d'efforts réalisés

- **Suivi très rigoureux des dossiers de subventions 2022** avec de nombreux rendez-vous avec les financeurs : S. SINGA pour la Région, Jean Eric BEGUE pour le Département, E. TEZA pour le dossier Emploi à la DRAJES: J. PAYET – I. HILY DE LA GRANDA
- Un travail toujours colossal sur le dossier **PSF 2022** en relation avec M. ANTOINE de la FFME. J. PAYET et D. AUGEREAU
- Accompagnement des clubs sur le PSF 2022 : Réunions de travail individuelles avec les clubs demandeurs et D. AUGEREAU
- Beaucoup d'échanges et un travail de partenariat avec la Maison Régionale de la Performance 974 dont le responsable est J.L CANN. Le CREPS est un partenaire très précieux. A ce jour, 3 dossiers importants sont gérés avec le CREPS : Soutiens de la MRP et de la Région (IRSOI) sur le projet sportif de 4 athlètes fléchés. Et accompagnement d'Alban LEBIGOT, responsable Haut Niveau du CREPS pour le DHP (CREPS POLE ESPOIR). Suivi par P. GABORIAUD et D. AUGEREAU
- Rédaction de la Convention territoriale nationale, à signer avant le 30 mai 2022. J. PAYET
- Suivi des dossiers **ORESSE 2022** pour les différents projets de la Ligue. Compétitions et sélectifs, formation, stages sont fléchés dans le dossier ORESSE. L'arrêt des aides CTRO a impacté directement nos finances (- 5000€ pour les aides aux athlètes dépassant le quotient familial). P GABORIAUD et C. FREMIOT J. PAYET
- Suivi des dossiers « athlètes » avec **LADOM** et les familles, un travail rigoureux. C. FREMIOT
- Mise en place du dossier de recrutement des services civiques (candidatures, analyse des dossiers et recrutement final), véritable soutien pour notre Ligue. Le Bureau de la Ligue et les référents Eric POUILLAIN, Katy VANDEVILLE et Antoine DANEZ.
- Suivi de nos 3 salariés : I. HILY DE LA GRANDA

- Mise en place de l'assemblée générale ordinaire 2022 : Delphine DAUVILLIER
- Présence d'Isabelle HILY et Eric POUILLAIN à l'Assemblée Générale Nationale de St ETIENNE Avril 2022, en tant que représentants des clubs.
- Travaux d'aménagement de STELLA suite à la fermeture temporaire du gymnase de la Chaloupe. Acquisition d'un SPRAY WALL. C. FREMIOT /P. GABORIAUD
- Travaux de maintenance, « relooking » de toute la structure BLOC de la Chaloupe. C.FREMIOT /P. GABORIAUD
- **Dossier ANS « 3 AGRES OLYMPIQUES »**

Une priorité pour notre Ligue et pour la FFME Nationale qui a placé ce projet comme projet « phare » de la Fédération. Nous travaillons en étroite collaboration avec Vincent MARATRAT, directeur du Pôle Equipement de la Fédération Française. Ce dossier est piloté par I. HILY, Juliette PAYET et Philippe GABORIAUD.

4.3.4 Le suivi des conventions avec nos partenaires

- **CREPS / IRSOI (Soutien financier)**

Pour 2022, le CREPS, dans le cadre des budgets IRSOI dont il a la charge, a **doublé** son soutien à l'égard de nos athlètes « prometteurs » dits « à fort potentiel OLYMPIQUE 2024 ». Une convention cadre a donc été mise en place afin d'aider au mieux 4 jeunes athlètes évoluant au Pôle Espoir Outre-Mer (Manon LEBON et Oriane BERTONE, ainsi que Max BERTONE et Marius PAYET GABORIAUD). L'enveloppe a permis d'aider directement le projet de l'athlète mais aussi d'apporter du soutien aux actions de la structure dans laquelle il ou elle évolue.

Profil des lauréates : Fort potentiel J.O PARIS 2024

Maison Régionale de la Performance de la Réunion renforce le dispositif précédent en accompagnant ces mêmes athlètes sur des axes différents d'optimisation de la performance (santé, suivi socio professionnel, mesure de la performance).

Un grand merci à Jean Louis CANN, responsable de la Maison de la Performance de la Réunion pour la confiance qu'il accorde au Pôle Espoir d'Escalade de la Réunion.

Nous espérons pouvoir présenter d'autres athlètes pour 2023, éligibles à ces dispositifs au regard de leurs résultats 2022.

Conventions suivies par Juliette PAYET

- **Convention avec l'ANS sur un Appel à Projet (sorti en Juillet 2022) relatif à 2 aspects : Soutien spécifique à destination des structures Pôles Espoirs des Outre-Mer et des athlètes s'y entraînant dans la préparation Paris 2024. Et Développement des projets de haute performance en mettant l'accent sur la détection et l'accession.**

Beaucoup de travail pour répondre à cet appel à projet qui a permis d'être soutenu à hauteur de 37 600€.

Plusieurs axes ont été ciblés pour cette enveloppe :

- Détection, jeunes athlètes
- Athlètes à fort potentiel
- Optimisation de la performance

Cette enveloppe vient en complément du programme PSF 2022 et est vraiment ciblée sur le développement de la haute performance.

Dossier suivi par J. PAYET / P. GABORIAUD / D. AUGEREAU

- **Une grande confiance également avec les services de la DRAJES/ANS**, qui soutiennent notre structure depuis de très nombreuses années dans le domaine de l'emploi. Elvire TEZA, notre référente, est totalement à l'écoute de nos besoins et participe grandement à notre programme en matière d'emploi à la Ligue. C'est un sujet très complexe dans la mesure où il apparait un fort besoin de professionnalisation sur notre LIGUE. Les activités ont doublé cette année et les besoins sont très forts. La DRAJES nous accompagne aujourd'hui sur :
 - Le poste de conseiller technique fédéral à hauteur de 12 000€

- Une aide ponctuelle sur le poste de « Chargé de missions administratives et financières » à hauteur de 3 000€

- Une aide sur le poste de « Chargée de mission administrative accession HN » à hauteur de 10 000€

Nous avons élargi sur les APP 2022 afin d'obtenir un support budgétaire « chargé de mission « pré accession HN » pour compléter l'aide de la REGION, cumulable.

Cette demande a été honorée, cependant le poste n'est toujours pas pourvu. Nous renouvelerons notre demande sur les AAP 2023.

- **La REGION REUNION** nous accompagne depuis tant d'années !!! Elle soutient totalement notre programme d'activités 2022 et se montre très à l'écoute à chaque situation critique ou besoin exceptionnel. Notre interlocuteur privilégié est Stéphane SINGA.

Cette année, la Région s'est attachée à soutenir la création d'emploi dans le domaine du perfectionnement (détection) et de l'accès vers le haut niveau. Nous avons donc postulé pour un support de poste LIGUE. Sur ce dossier, nous sommes en cours de traitement. Ce profil a également été cofinancé par la DRAJES.

Dans le cadre des projets d'équipements et rééquipements des voies d'escalade, la REGION REUNION est également présente avec l'IRT qui s'est engagée à financer une partie des points d'ancrages. Cette participation s'élève à environ 6 000€. Dossier suivi par Eric POUILLAIN

- Et pour finir, le **DEPARTEMENT de la REUNION** honore chaque année ses engagements pris dans le soutien aux ligues et comités. Ses prérogatives d'accompagnement sur les Pôles Espoirs sont concrètes pour notre Ligue. Le Département REUNION participe également aux événements sportifs et très légèrement au fonctionnement de la structure.

J'ADRESSE TOUS MES REMERCIEMENTS à :

L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

LA DRAJES

LA REGION REUNION,

LE DEPARTEMENT DE LA REUNION,

LE CREPS

L'IRSOI

LA MAISON REGIONALE DE LA PERFORMANCE

LA CIREST

LA MAIRIE DE SAINT LEU

L'IRT

AU RECTORAT

LA FFME NATIONALE

A O2CM

POUR LEUR CONFIANCE ET LEUR SOUTIEN DANS NOS ACTIONS LIGUE.

4.3.5 Nos différentes commissions et structures

5 Commissions pilotées par des Responsables très engagés, au service des licenciés !!

- **Commission SITES NATURELS D'ESCALADE** : Eric POUILLAIN assisté de D. AUGEREAU
- **Commission FORMATION** : Lorane DERIANCOURT assistée de D. AUGEREAU

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
F. 02 62 91 34 02
M. 06 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

- **Commission CANYON** : Cyril BARDY assisté de D. AUGEREAU
- **Commission SAE** : Benjamin BIGA/ J. PAYET assistés de P. GABORIAUD
- **Commission COMPETITION** : Intérim assuré par J. PAYET / C. FREMIOT
- **Pôle Espoir Outre-Mer** : Philippe GABORIAUD assisté de C. FREMIOT sur la partie administrative.
- **Une commission Electorale dont le responsable est** : Stefano BERTONE
- **Une commission Régionale de discipline** : A restructurer.
- **Une équipe de 4 services civiques soutenant nos projets.**

LE TRAVAIL DE NOS COMMISSIONS AU SERVICE DES LICENCIES

- **La commission Sites Naturels d'Escalade** pilotée par **Eric POUILLAIN** réalise un travail colossal pour permettre toujours « plus d'ESCALADE » en milieu naturel. Nos licenciés (et non licenciés) doivent être conscients de ce que nous offrons en matière de sites sécurisés grâce au travail colossal d'équipement et de rééquipement. Eric POUILLAIN privilégie également une dimension « de développement et de pratique pour tous » sur les nouveaux espaces naturels en proposant des événements promotionnels comme le *Basaltrip* à Bethléem ou encore le *Canel Roc Trip* dans Bras de la Plaine.

Le programme « P.A.R.A.D.E » ne cesse de concrétiser de nouvelles actions, fortement appréciées même au niveau national !

La ligue FFME reste partenaire de la CIREST, la CIVIS, la Mairie de St Paul, l'IRT. Dossiers suivis par Eric POUILLAIN.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'année 2022 a permis la vente du nouveau topo FALAISE !! C'est toujours un moment sacré qui optimise la sécurité de tous les pratiquants !!

- **La commission CANYON**, pilotée par **Cyril BARDY**, reste fidèle à sa mission première, à savoir proposer aux licenciés des terrains de jeux toujours sécurisés et variés. Les travaux de rééquipement, d'équipement, et leurs suivis représentent un investissement important d'autant que les éléments naturels nous obligent à une grande vigilance. Le dossier de la topographie des canyons fait aussi l'objet d'un travail minutieux pris en charge par la Commission.

Poursuite du projet de balisage avec l'ONF. La signature de la convention avec la FFME et l'ONF n'a pu aboutir cette année 2022. Report en 2023.

Cette année, la commission CANYON s'est illustrée sur 2 événements originaux : Encadrement de l'Equipe de France de Vitesse à Fleurs Jaunes et encadrement (et l'équipement) de la partie canyon/rivière du championnat de France de Raid UNSS (à partir d'une convention mise en place entre la LRFFME et l'UNSS nationale). Une très belle démonstration de travail en partenariat !

La Ligue FFME est présente auprès de l'ONF, du Parc National, du GTC (Groupe Technique Canyon qui réunit PGHM, IRT, Parc, les professionnels...). Dossiers suivis par C. BARDY

DELEGATION D'ETAT pour le CANYON :

A ce jour, nous savons qu'il n'y aura pas de Délégation d'Etat pour le Canyon.

Est en préparation au Ministère : une Commission de Canyonisme Interfédérale avec une gouvernance collégiale entre les 3 fédérations. Une réunion nationale est prévue au cours du 1er trimestre 2023.

Nous serons prêts à intégrer cette nouvelle organisation autour du développement du Canyon FFME 974

- **La Commission COMPETITION**, pilotée par **J. PAYET par intérim et Constance FREMIOT**, réussit cette année 2022 à organiser 3 événements importants : La Coupe de France à la Chaloupe, les Régionaux de Blocs à la Chaloupe et le Championnat U12 U14 à St André et STELLA (nouvelle formule). C'est un exploit au regard des équipements dont nous disposons. Mais le plus important est de rester positif et nous avons vécu cette année encore, de belles émotions.

Ces évènements restent déterminants pour l'engagement des jeunes dans le circuit des championnats de France, d'où leur caractère indispensable. Merci à Philippe GABORIAUD qui œuvre pour que nos jeunes ne soient pas pénalisés avec la mise en place de sélectifs régionaux.

Inutile de vous dire qu'il est important que nous nous mobilisions TOUTES et TOUS pour que nos jeunes puissent vivre ces temps de confrontation et d'émulation, importants pour leur développement sportif et personnel.

Les évènements CLUB sont également très réduits à ce jour, on compte toujours sur « L'ARCHI GRIMP » organisé par le club MONTAGNE REUNION mais c'est le seul...Un grand merci à eux !

Les candidatures nationales 2022 ont fait partie des dossiers suivis par C. FREMIOT/J. PAYET.

- Pilotée par **Lorane DERIANCOURT**, la **commission régionale de FORMATION** reste un des piliers de notre Ligue. La sécurité est un enjeu de taille et les temps de formation proposés en 2022 contribuent pleinement à la transmission de connaissances et compétences dans ce domaine.

Répondre au mieux aux besoins de nos licenciés et de nos clubs est une préoccupation majeure pour cette commission qui propose un calendrier toujours plus dense et innovant. On notera des nouveautés comme la formation Nacelle ou encore Evolution sur corde (pré requis).

L'innovation viendra également du côté des formations en falaise qui ont permis aux licenciés mais également au « tout public » de suivre des journées spécifiques à l'évolution en milieu naturel. Un travail grandement apprécié.

Il devient important de s'engager dans la formation de nos entraîneurs. Et c'est au programme 2023.

La formation dans le domaine de l'arbitrage retrouve une belle dynamique grâce à de nouveaux parents qui s'engagent. Un grand merci à eux ! Le dossier des PDJ est à traiter avec urgence.

Dossiers administratifs suivis par David AUGEREAU

- **La commission régionale SAE** pilotée par **Benjamin BIGA/Juliette PAYET** a été, tout au long de cette année 2022, très sollicitée et les dossiers sont chronophages !!!

Benjamin BIGA se voit sollicité très régulièrement pour des assistances à maîtrise d'ouvrage, sollicitations de clubs ou de communes. Cependant le bénévolat a ses limites dans ce dossier : les AMO, le suivi de chantiers et toutes les réunions afférentes, le relationnel avec les constructeurs, les collectivités et autres instances sont autant de tâches qui nous limitent dans nos interventions.

Le dossier « Acquisition des 3 agrès olympiques » a nécessité un énorme travail pour le groupe de travail de la Ligue. Et ce n'est pas fini.

L'ouverture de la salle de Bédier à St André a été différé tout au long de l'année, ce qui ne nous a pas permis de concrétiser toutes les actions prévues en 2022. Le club EST'KALAD suit ce dossier de très près.

Juin 2022 : le gymnase de la Chaloupe est mobilisé jusqu'à nouvel ordre (Avril 2023) pour rénovation entière. Travail important assuré par Philippe GABORIAUD et Constance FREMIOT pour réorganiser les outils de formation des athlètes pour le second semestre et premier trimestre 2023.

- **Le Pôle Espoir Escalade de la Réunion** : Dirigée par **Philippe GABORIAUD** cette structure, labélisée et identifiée dans le Projet de Performance Fédérale de la Fédération, a franchi un cap en 2022 que l'on peut qualifier d'ANNEE EXTRAORDINAIRE !!

Avec plus de 50 sélections internationales, nos jeunes athlètes du Pôle Espoir ont été époustouflants !!

- **2 médailles aux Championnats d'Europe SENIOR (en Bloc et en Difficulté) pour 2 athlètes de formation réunionnaises, Oriane BERTONE et Manon HILY.**
- **4 MEDAILLES SUR 7 des CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES de DALLAS sont REUNIONNAISES !!!!**

Cette structure Pôle ESPOIR génère une activité grandissante avec des besoins de plus en plus individualisés pour nos athlètes. L'année 2022 a permis de mettre malheureusement en lumière les limites de notre organisation qu'il faut repenser... Les activités administratives, techniques et financières générées par toute

cette dynamique imposent une réorganisation des ressources humaines de la Ligue pour la prochaine saison.

UN GRAND BRAVO à tous !

- A nouveau le regret cette année 2022 concernant la « **Commission Clubs** » qui n'a pu voir le jour. Cependant des échanges ont lieu entre les clubs qui pratiquent la compétition. A noter cependant, pour la 2^{ème} année consécutive, l'invitation par le club AUSTRAL ROC TAMPON de tous les jeunes sélectionnés aux France U12 U14 pour une journée de mise en simulation sur les 3 disciplines.

Nous ferons mieux en 2023 !!!

UN GRAND MERCI A TOUS LES RESPONSABLES DE COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES ACTIFS.

Je vous propose de vous référer aux bilans 2022 réalisés par chacun des responsables régionaux de commissions. Merci à eux pour leur travail !!

4.3.6 Une représentativité nationale de nos élus

LES COMMISSIONS NATIONALES FFME

Pour information, la nouvelle équipe fédérale a mis en place dès le mois d'avril 2021, des commissions nationales dans divers secteurs. Nous avons été sollicités pour proposer dans les différentes commissions, des élus représentants (sauf pour la commission AHN avec positionnement des techniciens des Pôles Espoirs). Cette démarche a été faite pour chacune des Ligues.

Ont été proposés :

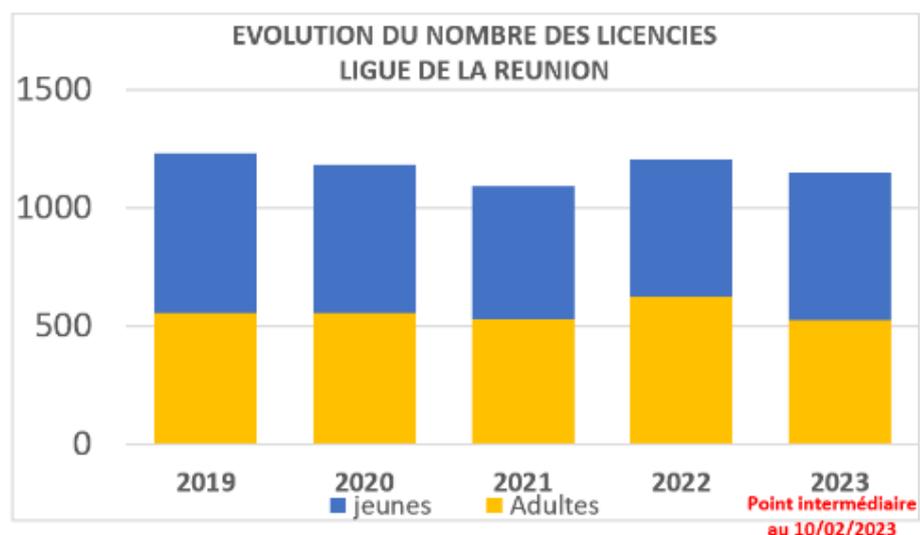
- **Commission nationale CANYON : Cyril BARDY**
- **Commission nationale SNE : Eric POUILLAIN**
- **Commission Compétition : Juliette PAYET et Sophie PAYET**
- **Commission Accès vers le Haut Niveau* : Rachid CHERIF et Philippe GABORIAUD**

*Pilotée par Juliette PAYET au niveau national

4.3.7 La ligue en quelques chiffres

Nos licenciés : les chiffres à la hausse !

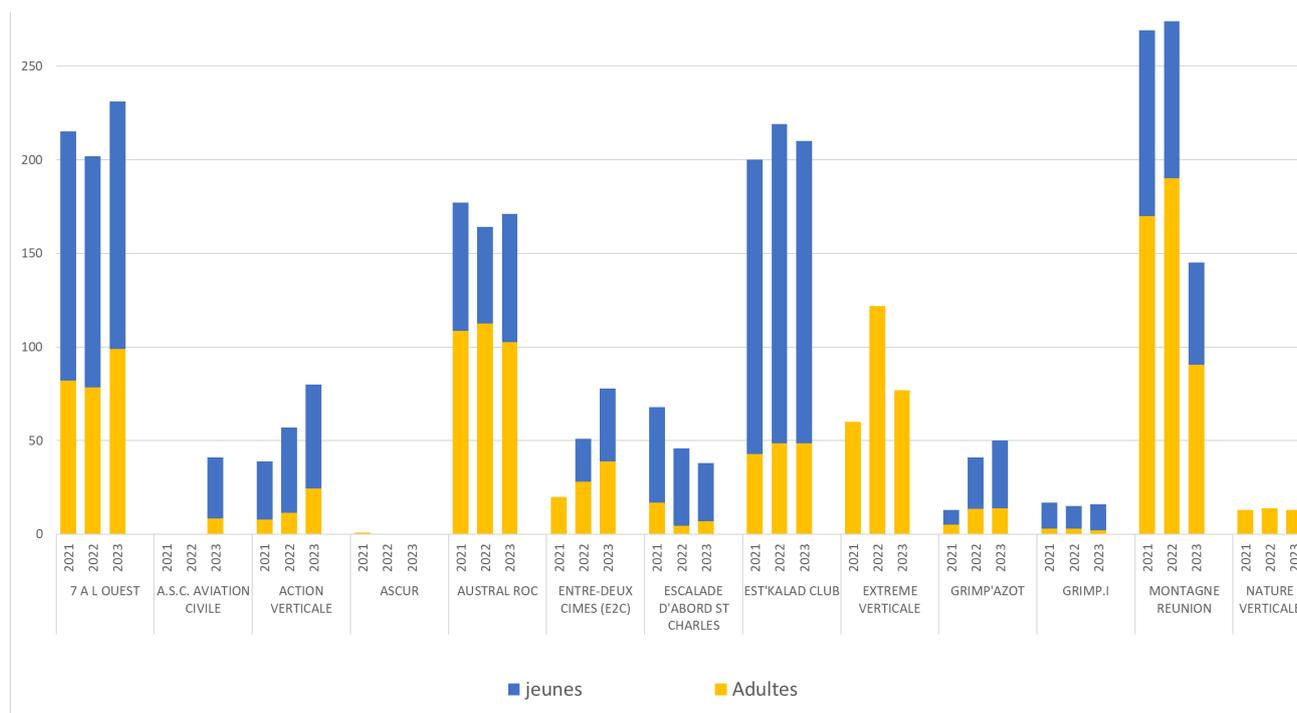
- **1205 Licenciés pour 2022** (1092 en 2021). La « barre » des 1200 est de nouveau atteinte !
- La répartition de nos licenciés :
 - **609 Adultes** (262 Femmes, 347 Hommes)
 - **562 Jeunes** (276 jeunes hommes et 286 Jeunes filles).
 - **34** Licences « Familles ».
- Nous avons délivré **364** « Licences Découverte ». (379 en 2021).
- 45,99 % des licenciés 2021 ont repris leur licence en 2022 (contre 67% en 2020/ 2021).
- Pour information, sur la nouvelle saison 2022, nous recensons actuellement **1140** licenciés avec **485** Adultes (en baisse) et **592** Jeunes (en augmentation), contre 1099 à la même époque l'an dernier.
- A noter un taux très faible de licences sans assurance. ! 2023
- **Augmentation du nombre de licenciés sur la saison 2022**



4.3.8 Une force : nos clubs progressent et se redynamisent !

11 CLUBS sont affiliés sur la saison 2022

- **Montagne Réunion** : 274 licenciés (269 en 2020) – 144 pour 2023
- **7 A L'Ouest** : 202 licenciés (215 en 2022) – 228 pour 2023
- **Est'Kalad Club** : 219 licenciés (200 en 2021) – 210 pour 2023
- **Austral Roc** : 164 licenciés (177 en 2021) - 165 pour 2023
- **Escalade d'Abord** : 46 licenciés (68 en 2021) – 38 pour 2023
- **Extrême Verticale** : 122 licenciés (60 en 2021) - 77 pour 2023
- **Action Verticale** : 57 licenciés (39 en 2020) - 80 pour 2023
- **Entre 2 Cimes** : 51 licenciés (20 en 2021) – 78 pour 2023
- **Grimp A Zot** : 41 licenciés (13 en 2021) – 50 pour 2023
- **Nature Verticale** : 14 licenciés (13 en 2021) – 13 pour 2023
- **GRIMP.I** : 15 licenciés (17 en 2021) – 16 pour 2023
- **ASCUR** : Non affilié 2022 (1 en 2021) – Ré affiliation en cours pour 2023
- **ASCAC** : Non affilié en 2021 et 2022 - Ré affiliation 2023 : 41 pour 2023



!! ATTENTION !! Le nombre de licenciés de la saison 2023 est impacté par des problèmes de prise de licence dans MYFFME. Certains clubs rencontrent encore des difficultés sur MYFFME !

On notera toutefois la fidélisation de nos 3 gros clubs MONTAGNE REUNION, 7A L'OUEST et EST'KALAD CLUB qui dépassent les 200 licenciés.

2 clubs accueillent également plus d'une centaine de licenciés (entre 120 et 160) AUSTRAL ROC TAMPON et EXTREME VERTICALE. ACTION VERTICALE, ENTRE-2 CIMES et GRIMP A ZOT doublent quasi leurs effectifs !

Et nos petits clubs comme NATURE VERTICALE et GRIMP.I restent avec nous, c'est important.

A noter qu'ESCALADE D'ABORD perd à nouveau des licenciés sur cette saison.

Aussi, je tiens à remercier tous les présidents et présidentes de clubs, ainsi que les élus des bureaux de clubs et les membres des CA pour leur engagement auprès des licenciés.

LA LIGUE FFME REUNION, EXPERTISE AU SERVICE DES LICENCIÉS

4.3.9 Une force : l'excellence sportive de certains de nos clubs

- **Nos clubs « labellisés »**

2 clubs labellisés « Ecole » et « Elite » jusqu'en 2021 : 7 A L'OUEST (2017 à 2020) et AUSTRAL ROC (2018 à 2020)

Le remaniement des labels est toujours d'actualité au niveau de la fédération. Dossier en stand-by.

- **Clubs intégrés dans le PPF : Plan de Performance Fédéral (liste officielle au 01/02/2018).**

Les demandes de reconnaissance de clubs Perf et mini Perf sont encore à l'étude. La commission nationale d'accès Haut Niveau doit statuer très prochainement.

Importance pour nos clubs de valoriser leurs sportifs et leur savoir-faire au travers de ce PPF. Dossiers de subventions PSF !!

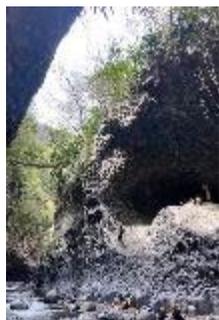
4.3.10 Une force : la formation de nos licenciés pour une montée en compétences.

- **6 actions de formation fédérale régionale** ont été proposées aux licenciés sur cette saison 2022.
- **Plus de 60 Candidats licenciés** ont bénéficié de ces formations. BRAVO !!!

- A noter toutefois l'annulation d'une formation de recyclage encadrants Escalade par manque de candidats.
- Il est à noter une baisse des passages des passeports
 - **432 passeports escalade** pour cette saison (568 en 2021)
 - **18 passeports canyon** pour cette saison (32 en 2021)
- **1 action de formation fédérale nationale** a été proposée à Lorane DERIANCOURT afin de participer au rassemblement national des correspondants Formation.

4.3.11 Une force : notre terrain de jeu, les falaises, les blocs et les canyons

Ce ne sont pas moins de 29 sites de falaises, 19 sites de blocs, et 180 Canyons dans lesquels nos licenciés peuvent s'exprimer et s'épanouir en pratiquant !



Falaise du Bras de la Plaine



Bloc dans la Ravine des Avirons

(secteur Massisteria)



Canyon de Ti Cap

4.3.12 Une force : notre Pôle Espoir Escalade de la Réunion

Cette structure représente pour notre Ligue, un puissant dispositif de formation pour les jeunes athlètes réunionnais engagés dans un triple projet Sportif/Scolaire/Santé.

L'accès vers le haut niveau en est l'objectif principal.

Les collectivités locales et nationales nous soutiennent fortement et nous font confiance.

Régulièrement sollicités par des athlètes métropolitains ou étrangers, nous gardons à l'esprit la dynamique qu'impulse ce dispositif et restons à l'écoute des sportifs.

Philippe GABORIAUD est à été missionné cet été sur le coaching des Equipes de France Jeunes de Vitesse. Les sollicitations se multiplient et nous devons les recevoir comme une reconnaissance de son expertise.

Le travail au sein du Pôle est aujourd'hui colossal ! Les jeunes se spécialisent, progressent, réussissent et les sélections en Equipes de France se multiplient. **57 Sélections à l'international pour 2022 !!!!**

4.3.13 Une force : notre centre régional d'entraînement

Depuis plusieurs années maintenant, le programme d'accès à la performance est structuré en plusieurs échelons qui permettent aux jeunes athlètes de progresser, d'avoir et de concrétiser des objectifs sportifs d'accès à la haute performance, tout en profitant de l'environnement social et familial, facteur déterminant dans la réussite.

On peut identifier :

- Le groupe « jeunes pousses/ Détection » bénéficiant d'actions de regroupements réguliers
- La structure du TGV
- Les partenaires d'entraînement
- Les titulaires du Pôle Espoir d'Escalade

Ces différents échelons nous montrent que chaque étape est indispensable à la construction du projet de chacun. Nous y sommes très attachés et notre structure continue à porter ses fruits.

Une alerte toutefois sur les moyens humains insuffisants à ce jour.

4.3.14 Une force : nos athlètes réunionnais

- **AU NIVEAU INTERNATIONAL**

Chez les Seniors, Deux athlètes réunionnaises à l'honneur :

- **Oriane BERTONE**

Oriane BERTONE réalise un exploit lors des Championnats d'Europe de Bloc à Munich. Elle remporte **la médaille de bronze** avec une 3^{ème} place !!!

Oriane réalise un très beau parcours sur le circuit des Coupes du Monde de Bloc 2022 en remportant notamment une **2^{ème} place** à Séoul !

Oriane s'entraîne au Pôle France de Karma depuis le début de la saison avec Nicolas JANEL.

- **Manon HILY**

Exploit également pour **Manon HILY** qui remporte la **3^{ème} place** lors des championnats d'Europe de difficulté à Munich. Elle s'offre aussi une **5^{ème} place** en coupe du Monde à Villars.

Manon s'entraîne à Marseille et est coachée par Vincent ETCHAR.

Chez les Jeunes, quatre athlètes réunionnais à l'honneur :

- **Manon LEBON**

- **Championne du Monde de VITESSE** en U18 aux championnats du Monde de DALLAS.
- **Vainqueur de la coupe d'Europe** de Mezzolombardo en Jeunes et Seniors!
- Record de France U18 battu à 2 reprises!! **7"47**

- **Max BERTONE**

- **Champion du Monde de DIFFICULTE** en U16 aux championnats du Monde de DALLAS.
- **Médaillé de bronze** aux championnats d'Europe de Difficulté d'Augsburg

- **Marius PAYET GABORIAUD**

- **Vice Champion du Monde de VITESSE** en U18 aux championnats du Monde de DALLAS.
- **Médaillé de bronze** aux championnats d'Europe de VITESSE à Augsburg ainsi qu'à la coupe d'Europe de Mezzolombardo.
- Record de France U18 battu à 5 reprises!! **5"80**

- **Maelane VILLEUDIEU**

- **Médaillée de bronze en VITESSE** aux championnats du Monde de VITESSE à DALLAS en U16. Maelane est 1^{ère} année dans sa catégorie et affiche un chrono de 8"86 qui deviant son record personnel.

Toujours à l'International chez nos jeunes :

- **Tolani ETCHAR**

- Tolani réalise **une très belle 3^{ème} place** lors de la **coupe d'Europe de bloc** de Chambéry.
- Il termine 14^{ème} lors des championnats d'Europe de Bloc 2022

- **Sam POUILLAIN**

- Décrochant un titre de **Champion de France de difficulté**, Sam POUILLAIN se voit sélectionné pour 2 étapes de coupes d'Europe de difficulté où il terminera 11^{ème}.

Un parcours exceptionnel pour nos jeunes dans ces deux disciplines où la concurrence est rude également, avec une forte densité de grimpeurs forts.

• **AU NIVEAU NATIONAL :**

- **Eva Lina RYMASZ** devient la nouvelle **championne de France** de Vitesse en U16
- **Romain VELPRAT** décroche le titre de **vice champion de France** en VITESSE en U16.
- **Louise FONTAINE** décroche **le bronze** lors de ces championnats de France de Vitesse 2022.

Ces 3 athlètes ont décroché leur sélection en **Equipe de France** pour participer aux coupes d'Europe et Championnats d'Europe pour Eva Lina.

- **Rudy DAUVILLIER** réalise également une très belle saison de bloc pour sa dernière année et s'offre une magnifique place en finale lors des championnats de France de bloc en U20 et termine 6^{ème} !!!

- **Akyan ETCHAR** réalise quant à lui un magnifique parcours sur le début de ses championnats de France de Difficulté 2022 et termine au pied du podium à la 4^{ème} place. Une très belle prestation quand même !

Un récapitulatif précis de toutes les performances de ces jeunes est disponible dans le bilan 2022.

4.3.15 Une force : nos athlètes réunionnais : la jeune génération !

Au niveau national chez nos plus jeunes :

Le championnat de France U12/U14 s'est déroulé à Montmartin-sur-Mer cette année. Nos jeunes grimpeurs n'ont pas démerité même si le changement de catégorie pour certains d'entre eux n'a pas été facile.

Un grand bravo à toutes et à tous.

On remarquera les très belles performances de :

- Alek RYMASZ (AUSTRAL ROC): 4^e en U14
- Léo GROSSET (7A L'OUEST) : 10^e en U14
- Iloe CHERIF MICHEL (AUSTRAL ROC) : 11^e en U14
- Margaux HOAREAU (AUSTRAL ROC) : 13^e en U12
- Sahel KHALIFA (MONTAGNE REUNION) : 5^e en vitesse U12

UN GRAND BRAVO à nos athlètes réunionnais qui participent au rayonnement de notre structure et de notre île !

UN GRAND MERCI à tous les acteurs qui participent à cette dynamique réunionnaise collective.

Je pense :

- **Aux entraîneurs de clubs impliqués dans ce projet collectif via leur club :** Vincent ETCHAR, Tomy MOUTOUSSAMY, Adrien TAPON, Rachid CHERIF, Lorane DERIANCOURT, Cédric BARBIER, Antoine DANEZ, Margot SALON, Greg DEBAS.
- **Aux entraîneurs du Pôle et du Centre Régional qui travaillent aux côtés de Philippe GABORIAUD :** Vincent ETCHAR, Tomy MOUTOUSSAMY et ponctuellement Rachid CHERIF, Adrien TAPON
- **Aux ouvreurs qui se rendent toujours disponibles :** Adrien TAPON, Tom GUILMET, Tomy MOUTOUSSAMY, mais aussi Kentin BOULAY, Clément OZUN).
- **Aux parents** qui accompagnent sans relâche,
- **Aux bénévoles des clubs et de la Ligue** qui participent à cette réussite avec souvent un travail dans l'ombre
- **Aux intendants**, maillon indispensable à la réussite de nos athlètes : Stefano BERTONE, Muriel et Frédéric LEBON et Philippe PASTUREL

... UN IMMENSE MERCI !!!!

On leur souhaite de belles réussites...

- **Téo PAYET et Rudy DAUVILLIER** qui mettent fin à leur projet d'accès vers le haut niveau pour se consacrer à leurs études.
- **Akyan et Tolani ETCHAR** qui rejoignent le Pôle Espoir de Toulouse après un magnifique parcours réunionnais.
- Et **Vincent ETCHAR** qui s'engage dans un nouveau cursus de formation à l'INSEP. Vincent a donné beaucoup de son temps à la Ligue FFME REUNION. Tout d'abord très engagé dans le canyon dans les années 90, il rejoint progressivement l'équipe de coaches du Pôle Espoir, en parallèle de son engagement à 7 A L'OUEST.

... MERCI POUR TOUT VINCENT !!!

4.3.16 Une force : des soutiens de qualité

LE SOUTIEN DE 4 SERVICES CIVIQUES

4 services civiques ont soutenu la structure LIGUE durant l'année 2022, engagés dans des missions ciblées par l'Etat

- Favoriser la relation Enfant-Parent par le biais de la pratique de l'escalade (Anaïs REY tutorée par Katy VANDEVILLE)
- Préserver les espaces et accès des sites naturels de pratique d'escalade (Alix BOUTARD et Axel COIRAL tutorés par Eric POUILLAIN)
- Encourager la pratique de l'escalade auprès des publics éloignés (Thomas KOLOMIETS tutoré par Antoine DANEZ)

... UN GRAND MERCI A EUX POUR LEURS ENGAGEMENTS ET L'EXPERTISE QU'ILS APPORTENT DANS LES PROJETS DE LA LIGUE AU TRAVERS DE LEURS MISSIONS

Nous avons, pour l'année 2023, reçu un avis favorable pour le renouvellement de ces services civiques. Cependant le renouvellement de l'agrément est à prévoir.

4.3.17 Une force : la présence indispensable de nos trois salariés

Constance FREMIOT, Philippe GABORIAUD et David AUGEREAU représentent à ce jour, une force vive indispensable à notre structure. Engagés totalement dans tous les dossiers évoqués ci-dessus ; sans eux nous ne pourrions atteindre ce niveau de développement des projets et réalisations des actions à destination de nos licenciés.

... MERCI CONSTANCE, MERCI DAVID, MERCI PHILIPPE !

4.3.18 Une force : nos bénévoles

Notre société actuelle nous amène à de multiples questionnements autour du bénévolat.

Les responsabilités qu'endossent les dirigeants sportifs mais aussi toutes les personnes impliquées bénévolement pour soutenir nos actions et projets semblent « faire fuir » ...

Nous devons rester solidaires, et impliqués dans le projet de notre structure, de nos clubs. FEDERER, c'est bien là toute la question !!

Cependant nous rassemblons toujours !! L'énergie dépensée est très importante mais nous partageons de très bons moments.

MERCI A TOUS NOS BENEVOLES !!!

4.3.19 La ligue et le licencié : des activités de grande qualité

Le licencié FFME à la Réunion a la chance de bénéficier :

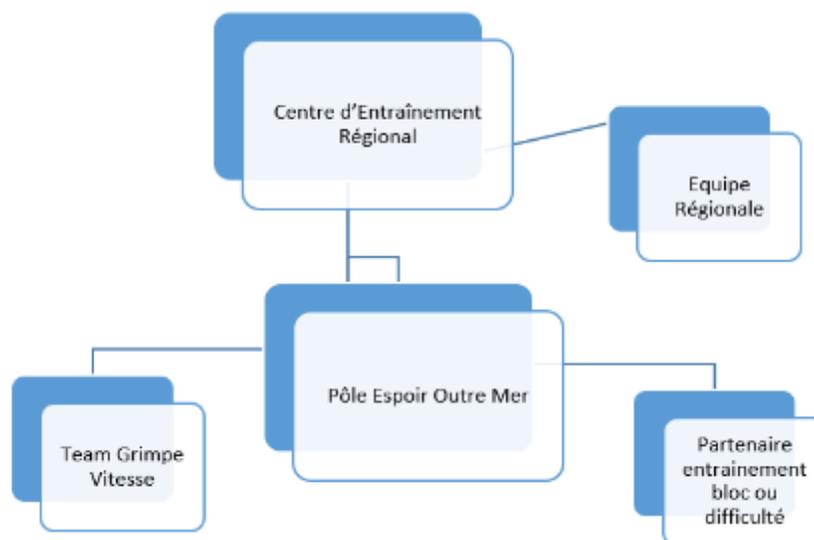
- D'encadrements de très grande qualité au sein de différentes structures « CLUB ». Les présidents de clubs font preuve de détermination et de passion en s'engageant dans le projet associatif.
- De très nombreux temps de formation fédérale en Escalade et en Canyon afin d'acquérir des compétences indispensables à la construction de l'autonomie et de l'épanouissement dans nos pratiques.
- D'une pratique compétitive certes de très haute qualité mais très limitée au regard du manque de structures disponibles.
- D'un « terrain de jeu naturel » en canyon et en escalade toujours en développement. Le phénomène de corrosion sous contrainte constaté en escalade n'a pas facilité notre tâche mais le sujet a été pris « à bras le corps » par notre commission pilotée par Eric POUILLAIN. Cyril BARDY a également intégré cette donnée pour communiquer sur le canyon.
- D'un accès au plus haut niveau de pratique en escalade. Une saison sportive très riche, dense en émotion et en réussite. Nos athlètes ont eux aussi fait preuve de courage et de détermination. Bravo à eux.

C'EST CELA, ETRE LICENCIE A LA FFME REUNION !!!

... UN GRAND MERCI A VOUS

4.4 RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS – BILANS 2022

4.4.1 COMMISSION CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT - Philippe GABORIAUD POLE ESPOIR D'ESCALADE DE L'OUTRE-MER



LE CENTRE D'ENTRAINEMENT REGIONAL

Les titulaires du Pôle Espoir 2021-2022

Le Pôle Espoir Outre-Mer comptait 10 membres titulaires pour la saison 2021-2022

BERTONE	MAX	7ALOUEST
BERTONE	ORIANE	7ALOUEST
DAUVILLIER	RUDY	7ALOUEST
ETCHAR	TOLANI	7ALOUEST
ETCHAR	AIKYAN	7ALOUEST
HILY	MANON	7ALOUEST
LEBON	MANON	AUSTRAL ROC
PAYET	TEO	AUSTRAL ROC
PAYET GABORIAUD	MARIUS	AUSTRAL ROC
POULLAIN	SAM	7ALOUEST

Les partenaires d'entraînements et la Team Grimpe Vitesse 974

MOREAU	SOLENE	AUSTRAL ROC	Bloc
PARACHOU	QUENTIN	7ALOUEST	Difficulté & Bloc
FONTAINE	LOUISE	EST'KALAD CLUB	Vitesse
VILLEDIEU	MAELANE	AUSTRAL ROC	Vitesse
RYMASZ	EVA LINA	AUSTRAL ROC	Vitesse
VELPRAT	ROMAIN	MONTAGNE REUNION	Vitesse

L'équipe Régionale

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
 F. 02 62 91 34 02
 M. 06 92 64 64 10
 ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

23 jeunes U12 U14 et U16 de 5 clubs ont participé aux stages de détection et d'entraînement de l'Equipe Régionale

BARBOT	Victor	AUSTRAL ROC
RYMASZ	ALEK	AUSTRAL ROC
CHERIF MICHEL	ILOE	AUSTRAL ROC
PASTUREL	ELENA	EST'KALAD CLUB
BARBIERI	Ambre	AUSTRAL ROC
BARRAULT	Eliot	7A L'OUEST
CHAMPIE	Charline	ESCALADE D'ABORD
GIRAUD	Annaëlle	ESCALADE D'ABORD
GROSSET	Léo	7A L'OUEST
HOARAU	Eléa	AUSTRAL ROC
HOAREAU	Margaux	AUSTRAL ROC
JEANDEMANGE	Zoé	7A L'OUEST
KOCH	Matteo	AUSTRAL ROC
LOUVET	Noam	MONTAGNE REUNION
MOUROT	Lucille	EST'KALAD CLUB
PARACHOU	Mathilde	7A L'OUEST
PASQUIER	Thaïs	7A L'OUEST
PASQUIER	Emma	7A L'OUEST
PICARD	Amaya	EST'KALAD CLUB
POIRIER	Firmin	EST'KALAD CLUB
RIVIERE	Manon	ESCALADE D'ABORD
SABI	Basile	AUSTRAL ROC
WOTAWA	Antoine	7A L'OUEST

Les partenaires d'entraînement également membres de l'Equipe Régionale

PARACHOU	QUENTIN	7ALOUEST
FONTAINE	LOUISE	EST'KALAD CLUB
VILLEDIEU	MAELANE	AUSTRAL ROC
RYMASZ	EVA LINA	AUSTRAL ROC
VELPRAT	ROMAIN	MONTAGNE REUNION

Les stages et compétitions 2022 de l'Equipe Régionale

- **Octobre 2021 en Savoie**

Encadré par Tomy MOUTOUSSAMY et Rachid CHERIF

- **Janvier à la Réunion** : Stage de préparation au Championnat de France de bloc à La Réunion

Encadré par B BIGA, K BOULAY, P GABORIAUD, V ETCHAR

- **Février** : Championnat de France de bloc à Sartilly

Encadré par Vincent ETCHAR, Philippe GABORIAUD et Benjamin BIGA

- **Mars** :

- ✓ Coupe de France et championnat de France de vitesse à Besançon et Massy

- ✓ Stage de préparation bloc et difficulté à Tarbes

Encadré par Philippe GABORIAUD, Vincent ETCHAR et Rachid CHERIF

- ✓ **Stage de détection à la Réunion**

Encadré par Tomy MOUTOUSSAMY



125 rue du g... T LEU

F. 02 62 91 34 02
M. 06 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

- **Mai :**
- ✓ Stage de préparation bloc, difficulté et vitesse à Tarbes
Encadré par Philippe GABORIAUD et Tomy MOUTOUSSAMY
- ✓ Stage de détection à la Réunion
Encadré par Antoine DANEZ, Adrien TAPON et Rachid CHERIF
- **Juin :** Championnat de France de difficulté jeunes au POUZIN
Encadré par Philippe GABORIAUD et Vincent ETCHAR
- **Juin-Juillet :** Championnat de France U12-U14 à Montmartin-sur-Mer
Encadré par Adrien TAPON et Tomy MOUTOUSSAMY



Stages de détection à la Réunion

Les stages et compétitions 2022 du Pôle Espoir

- **Octobre :** Coupe d'Europe de vitesse séniors à LAVAL
Encadré par Philippe GABORIAUD
- **Décembre :** Venue de l'équipe de France de vitesse à la Réunion
Encadré par Philippe GABORIAUD et Sylvain CHAPELLE
- **Février :** Sélectif en Equipe de France de bloc jeunes
Encadré par Vincent ETCHAR,
- **Mars :**
- ✓ Sélectif Equipe de France de vitesse
- ✓ Stage de préparation bloc et difficulté à Tarbes
Encadré par Philippe GABORIAUD
- **Avril :** Sélectif Equipe de France de difficulté jeunes à Marseille
Encadré par Philippe GABORIAUD
- **Mai :**
- ✓ Sélectif Equipe de France de vitesse à Tarbes
- ✓ Stage de préparation bloc, difficulté et vitesse à Tarbes
Encadré par Philippe GABORIAUD et Tomy MOUTOUSSAMY
- **Juillet :**
- ✓ Stage de préparation au championnat d'Europe de vitesse jeunes de Augsburg à Colmar
- ✓ Stage de préparation à la Coupe d'Europe de vitesse de Mezzolombardo à Voiron et Milan
Encadré par Philippe GABORIAUD
- **Août :** Stage de préparation et Championnat du Monde jeunes à Dallas

Encadré par Philippe GABORIAUD

Les stages du Pôle Espoir et de l'Équipe Régionale

Des entrainements partagés avec d'autres équipes régionales et Pôles Espoirs en métropole



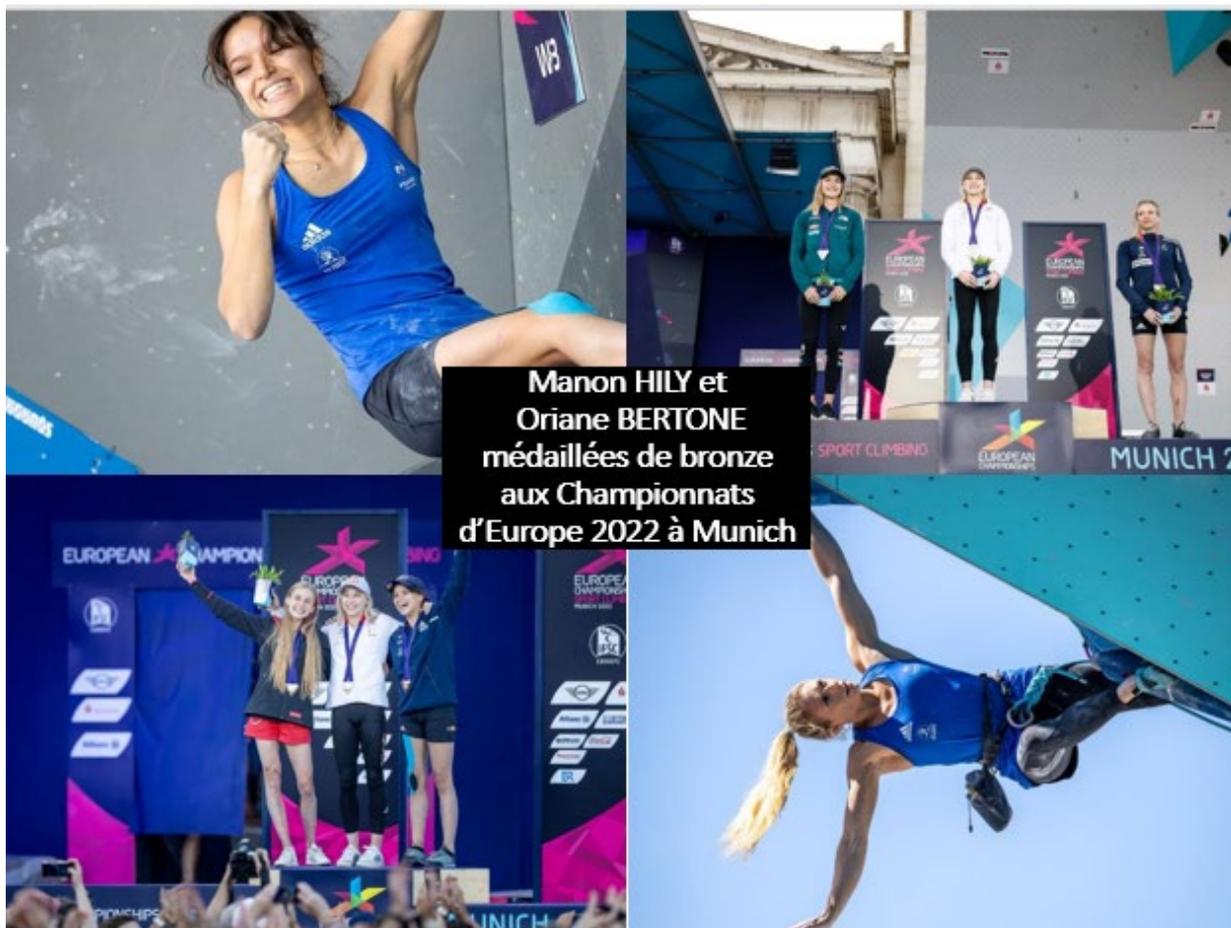
Mais également avec les équipes nationales et internationales



91

DES RESULTATS EXCEPTIONNELS!!

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
 F. 02 62 91 34 02
 M. 06 92 64 64 10
 ligue@ffme974.org
 www.ffme974.org



Manon HILY et Oriane BERTONE médaillées de bronze aux Championnats d'Europe 2022 à Munich



**Champions du Monde à Dallas !
Manon LEBON en Vitesse U18 & Max BERTONE en difficulté U16**





Tolani ETCHAR
Médaille de bronze
Coupe d'Europe de bloc U18 de Chambéry



Marius PAYET GABORIAUD
Médaille de bronze
Championnat d'Europe de vitesse U18 et
Coupe d'Europe de vitesse U18 de
Mezzolombardo

Mais aussi de nombreux podiums européens



Max BERTONE
Médaille de bronze
Championnat d'Europe de difficulté U16



Manon LEBON
Vainqueur de la Coupe d'Europe de Vitesse U18
et Séniors de Mezzolombardo



Sam POULLAIN
Champion de France de difficulté U18



Louis FECHOZ
Vice-champion de France de combiné U20



Oriane BERTONE
Vice-championne de France de bloc Sénior



Max BERTONE
Champion de France de difficulté U16



Manon HILY
Vice-championne de France de difficulté Sénior



Carton plein aux Championnats de France de vitesse jeunes :

3 titres de Champions de France : Eva Lina RYMASZ, Manon LEBON et Marius PAYET GABORIAUD

2 titres de vice-champions de France : Louise FONTAINE et Romain VELPRAT

1 médaillée de bronze : Maélane VILLEDIEU

SAISON 2022 EN CHIFFRES

5 titres de champions de France Jeunes

57 sélections en Equipe de France :

- 34 en séniors

- 23 en jeunes

13 podiums internationaux dont :

- 4 en sénior (1 victoire)
- 9 en jeunes (3 victoires)
- 2 médailles de bronze aux Europe Sénior
- 2 médailles de bronze aux Europe Jeunes
- 2 or 1 argent et 1 bronze aux Mondiaux Jeunes

7 records de France de vitesse U18

LES PRINCIPAUX RESULTATS INTERNATIONAUX

Oriane BERTONE :

- Médaillée de Bronze aux Championnats d'Europe de bloc
- 1 podium en coupe du monde senior de bloc

Manon HILY :

- Médaillée de Bronze aux Championnats d'Europe de bloc



125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
 F. 02 62 91 34 02
 M. 06 92 64 64 10
 ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

- 4 Top 12 en Coupe du Monde de difficulté dont une finale (5^e à Villars)

Manon LEBON :

- Championne du Monde de vitesse U18
- Vainqueur de la Coupe d'Europe de Vitesse Sénior et U18 de Mezzolombardo

Max BERTONE :

- Champion du Monde de difficulté U16
- Médaillé de bronze aux Championnats d'Europe de difficulté U16

MARIUS PAYET GABORIAUD :

- Vice-champion du Monde de vitesse U18
- Médaillé de bronze aux Championnats d'Europe de vitesse U18
- Médaillé de bronze sur la Coupe d'Europe de vitesse U18 de Mezzolombardo

MAELANE VILLEDIEU :

- Médaillée de bronze aux championnats du Monde de vitesse U16

TOLANI ETCHAR :

- Médaillé de bronze sur la Coupe d'Europe de Bloc U18 de Chambéry

Sam POULLAIN :

- 11^e de la Coupe d'Europe de difficulté U18 à Imst
- 11^e de la Coupe d'Europe de difficulté U18 à Ostermundigen

LOUISE FONTAINE :

- 9^e de la Coupe d'Europe de vitesse U18 de Mezzolombardo

EVA LINA RYMASZ :

- 12^e de la Coupe d'Europe de vitesse U18 de Mezzolombardo

ROMAIN VELPRAT :

- Sélectionné pour la Coupe d'Europe de vitesse U18 de Mezzolombardo



LES PRINCIPAUX RESULTATS NATIONAUX

Championnats de France de bloc séniors : Oriane BERTONE vice-championne de France

Championnats de France de difficulté séniors : Manon HILY vice-championne de France

Championnats de France de bloc jeunes : 3 finalistes

- Tolani ETCHAR (4^e)
- Max BERTONE (4^e)
- Rudy DAUVILLIER (6^e)



Championnats de France de difficulté jeunes :

- Max BERTONE et Sam POUILLAIN titrés champions de France
- Akyan et Tolani ETCHAR finalistes (respectivement 4^e et 5^e)

**Championnats de France de vitesses jeunes :**

- Eva Lina RYMASZ, Manon LEBON et Marius PAYET GABORIAUD titrés champions de France
- Louise FONTAINE et Romain VELPRAT titrés vice-champions de France
- Maélane VILLEDIEU médaillée de bronze

**Championnats de France de combiné jeunes :**

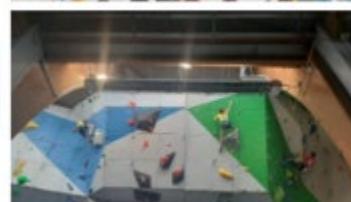
Louis FECHOZ titré vice-champion de France

De nombreux records de France de vitesse :

- Marius PAYET GABORIAUD bat 5x le record U18 : 6''52 à 5''80
- Manon LEBON bat 2x le record U18 : 8''00 à 7''47

Et une toute jeune équipe régionale pleine d'avenir...**LES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EQUIPE REGIONALE U12 U14****Championnats de France U12-U14**

- Alek RYMASZ (Austral Roc) : 4^e en U14
- Léo GROSSET (7a L'Ouest) : 10^e en U14
- Iloé CHERIF MICHEL (Austral Roc) : 11^e en U14
- Margaux HOAREAU (Austral Roc) : 13^e en U12
- Sahel KHALIFA (Montagne Réunion) : 5^e en vitesse U12



MERCI

Aux entraîneurs et ouvreurs...

Un grand MERCI à **Tomy MOUTOUSSAMY, Vincent ETCHAR, Adrien TAPON, Rachid CHERIF, Antoine DANEZ, Benjamin BIGA, Tom GUILMET** et **Philippe GABORIAUD**, pour les ouvertures, le coaching et l'encadrement durant les nombreux stages et compétitions !!



...aux parents et intendants...

Un grand MERCI à Stefano BERTONE, Alex JANSE VAN RENSBURG, Fred LEBON, Philippe PASTUREL, Juliette PAYET et Muriel PY pour l'intendance durant les nombreux stages et compétitions !!



...mais également aux nombreux bénévoles qui interviennent pour la maintenance des structures !!



4.4.2 COMMISSION COMPETITION - Juliette PAYET par intérim

Compétitions officielles

- **La Coupe De France de bloc les 27 & 28 novembre 2021** : Notre rendez-vous national de novembre qui a pu avoir lieu à la Chaloupe, avec la mise en place d'un protocole sanitaire (notamment le Pass Sanitaire).
- Les **Championnats Régionaux jeunes de bloc** ont pu avoir lieu les 26 et 27 février 2022 à la Chaloupe, après un report dû au cyclone. Le protocole sanitaire est toujours de vigueur, avec la contrainte du Pass vaccinal, qui nous prive de plusieurs bénévoles.
- Reprise du **Championnat Régional U12 U14** après 3 ans d'absence. Organisé les 30 avril à Saint André et 1^{er} mai 2022 à Stella. Evènement réussi avec une nouvelle dynamique.
- Le **Championnat Régional de difficulté** n'a pu se tenir, faute d'équipement. Un sélectif régional de difficulté U16 a donc été organisé pour compléter la liste des athlètes déjà qualifiés au championnat de France



Compétitions promotionnelles

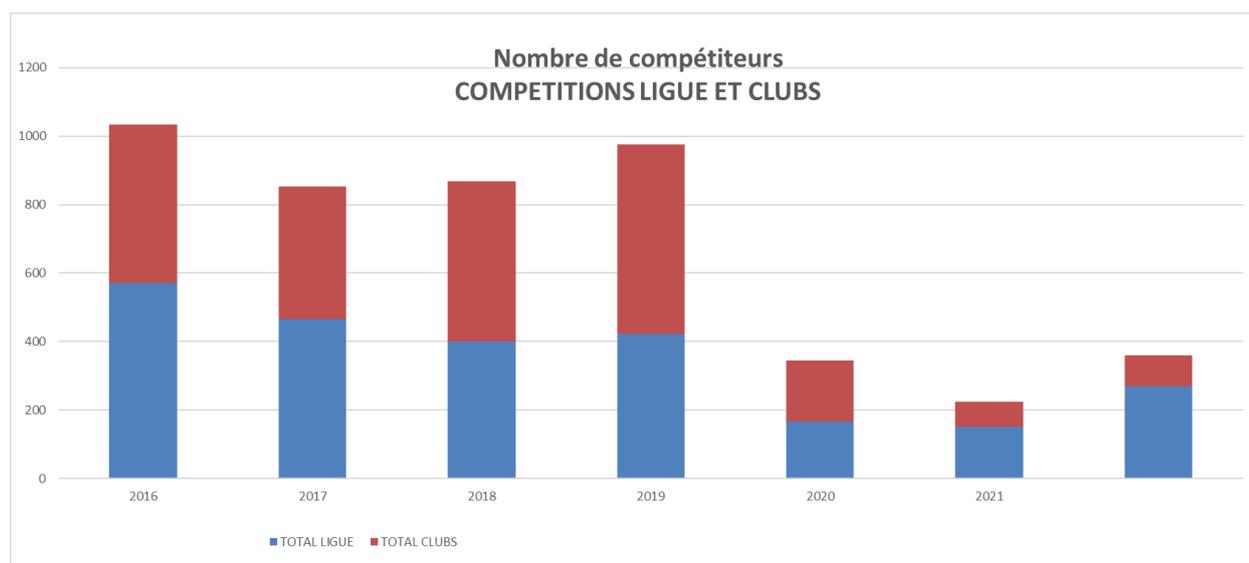
En parallèle du championnat régional de bloc au mois de février, un **Contest U14 et Séniors** ont été organisés afin de maintenir une dynamique de compétition pour ces catégories.

Le **BASALTRIP** s'est installé dans l'Est les 14 et 15 mai 2022, sur la falaise de Bethléem (Saint Benoit)

Mais également l'organisation les « *Mardis de la vitesse* », en coordination avec le National.

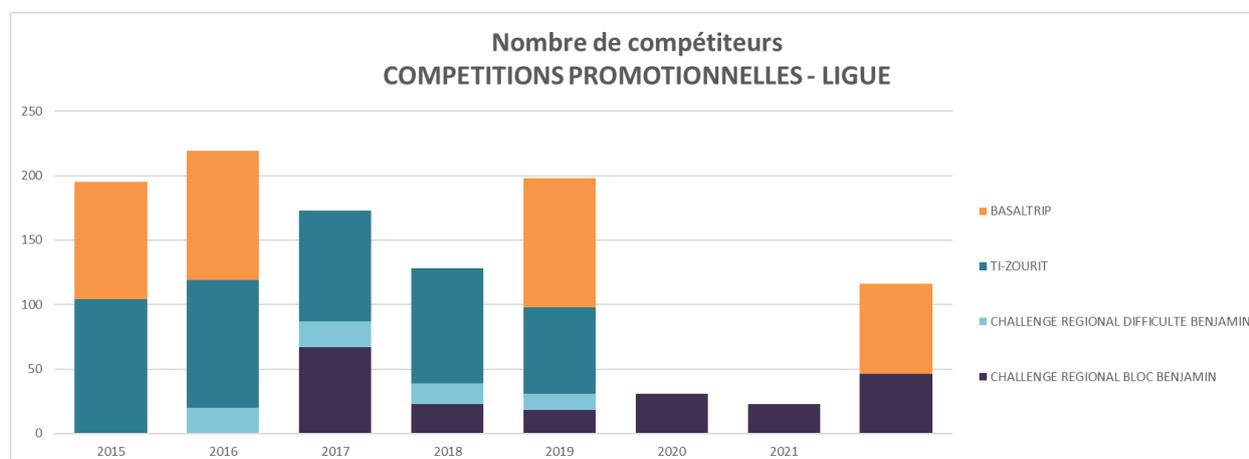
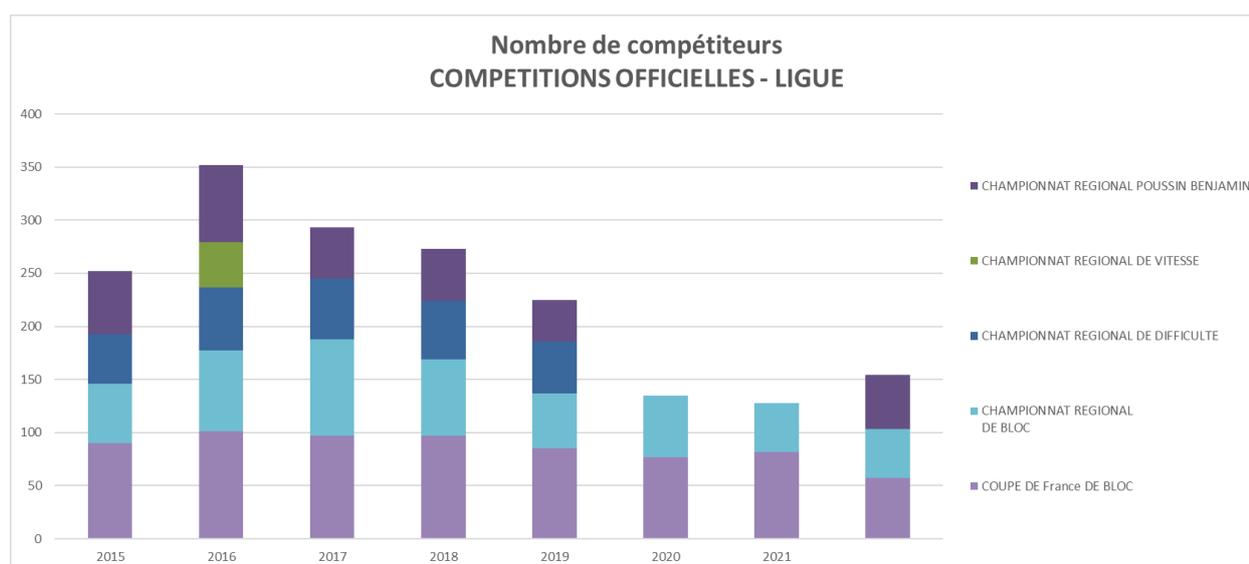


EVOLUTION DU NOMBRE DE COMPETITEURS EN ESCALADE



Les compétitions organisées par la ligue ont rassemblé 270 participants cette saison

Compétitions organisées par la ligue



Compétitions organisées par les clubs



Seul MONTAGNE REUNION a organisé une compétition : *L'Archi'Grimp* a réuni 90 grimpeurs en mars 2022.

BILAN EQUIPES DE BENEVOLES

LES OFFICIELS SUR LES COMPETITIONS

- **Les PDJ** : Muriel BIZE (7 A L'OUEST), Anne BARAT (MONTAGNE REUNION)
- **La gestion informatique** : Katy VANDEVILLE et Isabelle HILY ont été rejointes par Ingrid DUPONT et Camille RAMASSAMY
- **Juges** :
 - Des parents et des étudiants STAPS de plus en plus présents et impliqués.
 - Des formations mises en place pour renouveler le *pool* de juges : 7 nouveaux titulaires bloc. Plus compliqué en difficulté en raison de l'absence de compétitions depuis 3 ans.
 - Le renouveau est indispensable car certains juges n'ont plus d'enfants grimpeurs et sont, de fait, moins présents.
- **Les ouvreurs** : Philippe GABORIAUD, Adrien TAPON, Tomy MOUTOUSSAMY, Tom GUILMET, Fred LALLEMAND, des équipes fiables, compétentes et investies. Clément OZUN est venu de métropole en renfort sur la Coupe de France, et Kentin BOULAY pour des ouvertures du Pôle typées compétition.
- **Les clubs** : merci aux interlocuteurs des clubs toujours à l'écoute.

MERCI à tous les bénévoles investis dans cette dynamique, en soulignant l'engagement sans faille des étudiants STAPS, force majeure aujourd'hui de cette commission !



Coupe de France 2022



Championnat régional U12 U14

PROBLEMATIQUE

Une commission encore entravée par l'absence d'une SAE dédiée aux compétitions d'escalade

- Maintien difficile des offres de compétitions soumises aux faibles possibilités d'accueil locales, notamment pour la difficulté.
- Difficultés à obtenir des créneaux d'organisation de compétitions sur les SAE de l'île : lourdeur administrative municipale, blocages divers...
- Un calendrier des compétitions régionales par conséquent difficile à mettre en phase avec le calendrier national.

4.4.3 COMMISSION FORMATION - Lorane DERIANCOURT

COMPETITION

- **FORMATION MY COMPETITION**
 - 5 octobre 2022 - visioconférence FFME / 4 candidats

CANYON

- **FORMATION INITIATEUR CANYON**
 - Du 02 octobre au 05 décembre 2021 – 6 jours / 6 Candidats

ESCALADE

- **FORMATION INITIATEUR ESCALADE**
 - Du 20 novembre au 12 décembre 2021 – 5 jours / 5 Stagiaires
- **FORMATION INITIATEUR SAE**
 - Du 29 janvier au 12 mars 2022 – 5 jours / 13 Stagiaires
- **FORMATION CONTINUE D'EQUIPEUR DE SITE NATUREL**
 - 8 mai 2022 / 8 candidats
- **FORMATION FALAISE POUR LICENCIES ET NON LICENCIES**
 - De mars à mai 2022 – 3 jours / Au total 23 personnes et 14 maximum par jour
- **FORMATION CONTINUE INITIATEURS ET MONITEURS ESCALADE**
 - 09 avril 2022 / ANNULEE POUR NOMBRE INSUFFISANT DE CANDIDATS
- **FORMATION NACELLE**
 - 29 Aout, 2 octobre – 2 jours / 9 stagiaires, reste 4 à valider cause Covid formateur

HAUT NIVEAU

- **FORMATION CONTINUE D'ENTRAINEUR**
 - Du 03 au 10 juillet 2022 en Allemagne (Augsbourg)
 - Co-coaching avec les entraîneurs des équipes de France sur les Championnats d'Europe de vitesse jeune / 1 stagiaire – Philippe GABORIAUD
- **FORMATION CONTINUE D'ENTRAINEUR**
 - Du 16 au 27 aout 2022 aux USA (Dallas)
 - Co-coaching avec les entraîneurs des équipes de France sur les Championnats du Monde de vitesse jeune / 1 stagiaire – Philippe GABORIAUD

COMPETITION

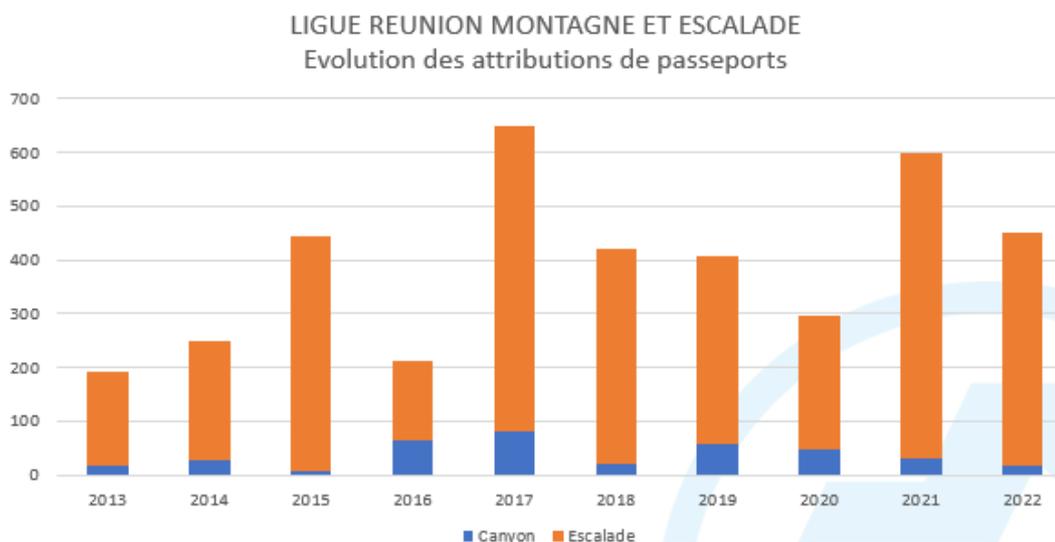
- **FORMATION CONTINUE DU MEDECIN DE LIGUE**

- Congrès national de médecine et traumatologie du sport
- Du 14 au 16 septembre 2022 en métropole (Nancy) / 1 stagiaire – Docteur GERARD

COMMISSION

- Rassemblement des coordinateurs de formations, Réflexion CQP/TFP
- Du 08 au 10 juin 2022 en métropole / 1 stagiaire - Lorane DERIANCOURT

PASSEPORTS



4.4.4 COMMISSION SNE - Eric POUILLAIN

- **Actions d'équipement / rééquipement**

- **Patate à Durand / Rééquipement**

Mise aux normes de 7 relais en rive droite (L. DERIANCOURT / E. POUILLAIN)

- **Ravine du Gol / Equipement**

Ouverture de 26 voies (Y. DELAHAYE / P. MUNDUBETZ)

- **Les Gaillards / Rééquipement**

Changement de relais défectueux

- **Ouaki Playa / Rééquipement**

Remplacement des 16 relais des voies de gauche, risque CSC (L. DERIANCOURT / E. POUILLAIN)

- **Bassin Long / rééquipement et équipement**

Remplacement de relais et ouvertures de voies (G. CAVALIERI)

- **Bras de la Plaine / Equipement**

Ouverture d'une trentaine de voies (R. CHERIF / T. CAILLAUD / E. POUILLAIN)

- **Bethléem / Equipement**

Ouverture de voies d'initiation (L. DERIANCOURT)

- **Basse Vallée / Rééquipement**

Remplacement des relais, risque CSC (L. MAILLOT / G. SOBZACK)

- **Piton de Sucre / Rééquipement**



Mise aux normes de la voie d'accès au sommet et rappel (L. DERIANCOURT / E. POUILLAIN)

P.A.R.A.D.E.

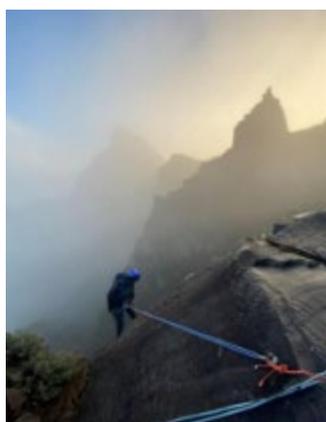


- Pose de caméras pour le suivi des Paille en queue en partenariat avec la SEOR
- Plantation aux Colimaçons en partenariat avec le CBNM
- Nettoyage et plantation du site du Ouaki Historik
- Inventaire floristique au Piton de Sucre avec l'ONF et CBNM
- Inventaire faunistique dans la Rivière du Mât avec la SEOR (Hirondelles de Bourbon)
- Inventaire faunistique dans la ravine St Gilles avec la SEOR (Salaganes)



EVENEMENTS & AUTRES

- Recyclage Equipeurs
- *Basalt Trip*
- *Canel Rock Trip*
- Travail avec le PNR pour l'accès aux courses d'arêtes



4.4.5 COMMISSION CANYON - Cyril BARDY

• ENTRETIEN / GESTION DES CANYONS

- **Signalétique** : La nouvelle convention de Balisage a été modifiée et corrigée. Elle est prête à être présentée à l'ONF.
- **Equipement** : poursuite de la dynamique de rééquipement (échappatoire en barreaux dans le corridor de la Rivière des Roches, pause-café sup ...)
- **Plan régional de rééquipement** : le suivi des équipements est toujours actif, avec des mises à jour de topo en fonction des retours des cadres.
- L'échange des ancrages posés avec l'IRT est toujours d'actualité.

Relation avec la DEAL : signalement de pollutions dans Ravine Fleur Jaune Salazie qui a donné suite à une visite sur le terrain.

• INTERCLUB CANYON

- Après deux années d'annulation, l'**interclub** a enfin eu lieu les 18 et 19 juin 2022.
- Sur le secteur Nord, en partenariat avec le club **Nature Verticale** qui a organisé le bivouac au Pic Adam, l'apéritif d'accueil, le repas du soir, le petit-déjeuner et même des toilettes sèches !
- Une trentaine de participants, 4 canyons différents le samedi et un regroupement sur l'affluent du supérieur le dimanche

• FORMATION CANYON

- FORMATION INITIATEUR CANYON

- o Du 02 octobre au 05 décembre 2021 – 6 jours / 6 Candidats
- Rattrapage de deux stagiaires initiateurs qui n'avaient pas validé leur stage de 2021.

4.4.6 COMMISSION SAE - Benjamin BIGA / Juliette PAYET

LE BOUT DU TUNNEL...

Réalisations 2022, encore un travail colossal !

- **5 projets ont été suivis cette saison 2022 :**
 - STELLA : Acquisition d'un SPRAY WALL
 - Rénovation de la Chaloupe St Leu
 - SAE de Bédier à Saint André
 - SAE de l'Université à Saint Denis
 - Acquisition des 3 agrès olympiques

SAE STELLA

Acquisition d'un Spraywall

- Le projet de construction d'un Spraywall a débuté durant la saison 2022 (voir l'avancée du chantier dans la partie « projets 2023 »)

SAE du gymnase de la Chaloupe en plein chantier

Rénovation du gymnase à partir d'Août 2022



Le gymnase Noé Phalaris de la Chaloupe Saint Leu se faisant vieillissant, la mairie de Saint Leu a déclenché un gros chantier de rénovation. De ce fait, nous avons été contraints de démonter toutes les structures d'escalade, déplacer et ranger tous les tapis, ainsi que vider le local à prises.

Nous en avons profité pour apporter des modifications sur la structure et réaliser une grande opération de maintenance.



Travail préparatoire

Démontage et nettoyage des prises et des volumes / Transit de tout le matériel et des tapis de réception.

Démontage de la structure par l'entreprise Lallemand / Nettoyage des pans .



Rénovation de la structure

Afin d'assurer au mieux ces travaux, Philippe GABORIAUD a piloté ces opérations en étroite collaboration avec Constance FREMIOT.

Constance a régulièrement monté des équipes de bénévoles assurant la main d'œuvre.

Un chantier très lourd à gérer, articulé avec tous les corps de métiers intervenant dans le gymnase.

Nous espérons une livraison courant Avril 2023

Coté financement, nous avons sollicité la Mairie de St Leu pour un RDV avec le Maire. L'idée étant de partager les frais relatifs à ces travaux de rénovation. Nous avons bon espoir d'obtenir une aide pour la peinture. Un grand merci à Madame BEGUE, des services techniques qui pilote ce dossier.

LE BOUT DU TUNNEL

Structure de BEDIER à Saint André

Point d'avancement :

- Livraison du gymnase prévue pour Avril 2023.
- Manque uniquement l'éclairage des SAE et le sol souple.
- Pour rappel les SAE sont montées et opérationnelles. Les Ouvertures sont toutefois incomplètes. La Ligue et le Pôle Espoir ont réalisé, en août 2021, une opération d'ouvertures de voies de niveau international. Elles sont toujours disponibles sur la SAE.
- Pas d'accès public possible tant que la SAE n'est pas livrée.
- On croise les doigts pour un championnat régional de difficulté et un Championnat U12 U14 courant Avril / Mai / Juin 2023.



125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
 F. 02 62 91 34 02
 M. 06 92 64 64 10
 ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

L'Equipe de France reçue à Saint André en Décembre 2021



Structure Blocs de l'Université de St Denis Moufia

Point d'avancement :

- Pour rappel SAE de bloc de 85M² dans un nouveau bâtiment, à l'Université du Moufia.
- Etat des travaux : Bâtiment construit, entreprise choisie pour la SAE mais travaux de la SAE non commencés.
- Livraison espérée : mi 2023.

STADIUM des 3 AGRES OLYMPIQUES



Point d'avancement :

- Pour rappel : Acquisition de 3 agrès olympiques dans le cadre d'un AAP Acquisition de matériel lourd destiné à la haute performance.

- Montant alloué à cette demande de subvention : 700 000€
- Le 17 décembre dernier, nous perdions la totalité de la subvention ANS si la commande n'était pas validée.
- Un cahier des charges concernant les 3 agrès a été rédigé et envoyé aux sociétés spécialisées dans les SAE. 2 offres ont été réceptionnées et nous avons sélectionné une entreprise.
- Nous avons commandé ce matériel le 16 décembre 2022, avec dans le bon de commande, 2 clauses suspensives : Lieu d'implantation défini et financement de la Ligue à hauteur de 167 167€. Le point 2 est levé dans la mesure où les collectivités peuvent venir soutenir le budget initial, sans que la Ligue soit obligée d'investir un tel montant. Les différentes réunions avec les collectivités en présence du Président de la FFME nous laissent à penser que le point 1 sera levé très prochainement.

Stadium Olympique DEF

	Qté	Surface	ratio HT	
Portique escalade à cordes	1	300	1500€ / m ²	450 000 €
Portique escalade de bloc	1	400	1300€ / m ²	520 000 €
Vestiaires/sanitaires	2	90		260 000 €
Local technique escalade	1	90		
Local nacelle	1			
Bureau	1	90		
Salle	1			
Local technique	1	15		
Réserve matériel	1	30		
Espace entraînement spécifique	1			
Structure d'escalade ANS/LIGUE	1			644 295 €
Aménagement extérieur m ²	240		350	84 000 €
Espace verts m ²	500		50	25 000 €
TOTAL TRAVAUX		1015		1 958 295 €
Honoraires étude Architecte		12%		234 995 €
Frais études CT, SPS, Aléas...		10%		195 830 €
TOTAL OPERATION HT				2 389 120 €
TVA			8,5%	203 075 €
TOTAL OPERATION TTC				2 592 195 €

Remarques générales sur la gestion des projets SAE

- Les **AMO** sont d'un intérêt certain pour les porteurs de projets (collectivités etc..) mais elles demandent un suivi très régulier (nombreuses réunion, mailing etc..), une réactivité et des compétences relativement poussées en marché public.
- La conception des SAE adaptées aux différents publics, aux différents besoins, et aux spécificités en termes d'espace et de budget sont de notre compétence.
- Nous allons procéder à la régularisation avec la FFME nationale des différentes AMO faites par ligue.
- L'intégration dans des marchés publics globaux pose par contre de nombreux problèmes et interrogations face auxquels nous sommes parfois quelque peu démunis.
- Il est important de bien délimiter notre apport lors des projets d'AMO.
- Au vu de la complexité de suivre les projets, nous n'avons pas les moyens humains pour développer les AMO, en particulier sur les SAE de moyennes et petites dimensions.

4.5 REPONSES AUX QUESTIONS ET ECHANGES AUTOUR DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS 2022

COMMISSION SNE

Au sujet des déconventionnements, Eric POUILLAIN rappelle que dans la logique de la politique fédérale, toutes les conventions locales signées sur des falaises d'escalade ont été dénoncées. A ce jour, toutes les références répertoriées dans le topo FALAISE concernent des sites accessibles pour lesquels l'activité est autorisée.

COMMISSION FORMATION

Concernant les recyclages annulés, la localisation géographique des formations peut être perçue comme un frein aux inscriptions ; de même un travail sur une promotion plus accrue de ces temps de formation indispensables a été évoqué dans les débats. Il a été également discuté d'apporter des précisions sur les contenus et les objectifs afin que les clubs puissent cibler davantage leurs candidats.

COMMISSION SAE

Projets 3 Agrès Olympiques : Juliette PAYET annonce que si la mairie de Saint-Denis s'est rétractée de la maîtrise d'ouvrage, elle maintient la mise à disposition du terrain ainsi que sa participation financière au projet. Le dossier étant à déposer pour le 31 mars, les semaines à venir seront déterminantes pour l'avenir de cet équipement.

Saint-André : Les travaux arrivent à leurs termes et une livraison est prévue entre avril et juin prochain.

COMMISSION PÔLE ESPOIR

- Philippe GABORIAUD rappelle l'importance de la détection des jeunes U12/ U14 à fort potentiel lors des rassemblements régionaux pour alimenter le vivier de l'équipe régionale et du Pôle Espoir.
- Tomy MOUTOUSSAMY précise que les stages régionaux rassemblent de 15 à 20 jeunes issus de tous les clubs et doivent être bien différenciés des stages clubs. Concernant la possibilité d'une détection plus précoce au sein des clubs, si des visites régulières d'entraîneurs de ligue ne sont pas possibles faute de moyens humains, Tomy MOUTOUSSAMY souligne que les échanges entre clubs créent justement l'occasion d'observer les jeunes présentant des potentiels.
- Sur la question de la communication et de la planification des stages régionaux ou ceux du Pôle Espoir qui peuvent parfois sembler tardives, Philippe GABORIAUD comprend ces remarques et explique que la ligue doit malheureusement composer avec des données très fluctuantes (calendrier national tardif et variable, disponibilité des structures de stages...).
- Rachid CHERIF (AUSTRAL ROC) fait part des difficultés financières rencontrées par les familles qui sont un réel obstacle au projet sportif de certains jeunes. Ce que concède totalement Juliette PAYET qui précise que si certaines communes telles LE TAMPON ou SAINT-ANDRE proposent des aides particulières, ce point reste néanmoins une réelle problématique pour les jeunes de la Réunion. Elle rappelle également que la ligue prend soin d'étudier les situations particulières afin de soutenir au mieux les athlètes, ce qui s'est fait par le passé.

4.7 APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE ET DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA LIGUE 2022 – VOTE

Les membres sont représentés à hauteur de 8 clubs et 1135 voix pour un total de 11 clubs et de 1205 voix.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer valablement.

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1135	0	0

Le vote est adopté à la majorité des voix exprimées.

4.8 TRESORERIE - RAPPORT FINANCIER 2022

4.8.1 Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2022

Exercice du 01 novembre 2021 au 31 octobre 2022

FAYOL Arnaud
Commissaire aux comptes
64 B, Avenue Eudoxie Nonge
97490 Sainte Clotilde
Inscrit au tableau de la cour d'appel de St Denis de la Réunion
N° de Siret : 792 926 388 00036

ASSOCIATION LIGUE REUNION FFME

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901

Siège social

125 Avenue du Général LAMBERT
97436 Saint Leu

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ASSOCIATION LIGUE REUNION FFME**125 Avenue du Général LAMBERT****97 436 Saint Leu****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES COMPTES ANNUELS***Exercice clos au 31/10/2022*

Aux Sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE REUNION FFME relatifs à l'exercice clos le **31/10/2022** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LIGUE REUNION FFME à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de de l'association LIGUE REUNION FFME à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Sainte Clotilde, le 18/01/2023

Le Commissaire aux comptes

ARNAUD FAYOL


Arnaud FAYOL
Expert Comptable - Commissaire aux comptes
64 Bis Avenue Eudoxie Monge 97490 Ste. Clotilde
Tél : 0262 13 81 57 / 0692 70 61 49
SIRET : 792 926 388 00036 - APE : 6920Z
Mail : arnaud.fayol.ec@gmail.com

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

4.8.2 Complément d'informations sur le bilan financier 2022

BILAN ASSOCIATION 2022

Du 01 Novembre 2021 au 31 Octobre 2022

État préparatoire au Bilan Actif

État exprimé en C		Du 01/11/2021 Au 31/10/2022			Du 01/11/2020 Au 31/10/2021
		Brut	Amortls. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions	290 171,59	144 382,03	145 789,56	166 914,82
	Installations techniques, mat et outillage indus.	10 260,76	7 785,36	2 475,40	4 266,00
	Autres immobilisations corporelles	4 926,05	3 883,86	1 044,19	2 297,64
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	TOTAL (I)	305 360,40	156 051,25	149 309,15	173 478,66
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours	6 573,10		6 573,10	11 598,87
	Créances				
	Créances cdt., adhér., usagers et cpt. rattachés	19 349,79		19 349,79	9 217,07
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	787 790,65		787 790,65	824 501,59
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	138 176,99		138 176,99	115 406,73	
Charges constatées d'avance	5 536,31		5 536,31	1 071,40	
	TOTAL (II)	957 426,84		957 426,84	981 795,46
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	1 262 787,24	156 051,25	1 106 735,99	1 135 274,12

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/11/2021 Au 31/10/2022	Du 01/11/2020 Au 31/10/2021
Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	144 403,06	126 978,92
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	20 343,10	17 424,14	
Situation nette (sous total)	164 746,16	144 403,06	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	855 861,41	879 854,92
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	1 020 607,57	1 024 257,98
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 221,01	2 367,78
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 968,78	31 670,89
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	24 317,86	32 355,08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	51 620,77	44 622,39	
	TOTAL (IV)	86 128,42	111 016,14
	Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		1 106 735,99	1 135 274,12

COMPTE DE RESULTAT 2022 - PRODUITS

Du 01 Nov 2021 au 31 Oct 2022

	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022	Du 01/11/2020 Au 31/10/2021
Produits d'exploitation	441 979,31	342 758,78
Cotisations	93 433,98	78 778,77
- 75611 - Inscriptions competitions	3 769,55	2 921,35
- 75612 - Inscriptions CRE	45 407,85	26 195,00
- 75613 - Inscriptions formations	8 656,00	20 708,00
- 75614 - Inscriptions canyon	105,00	
- 7562 - Cotisations LICENCES	35 495,58	28 954,42
Ventes de biens	57 001,38	5 972,22
- 7071 - Ventes Boutique (doc FFME)	174,50	186,75
- 70721 - Ventes Topo bloc edition 2012	3 012,00	2 064,00
- 70722 - Ventes Topo falaise edition 2021	31 842,30	
- 7073 - Ventes diverses	8 580,85	1 556,47
- 7073-PRISES - Vente de prises d'escalade	13 391,73	2 165,00
- 7073 - Ventes diverses	21 972,58	3 721,47
- 7073 - Ventes diverses	8 580,85	1 556,47
- 7073-PRISES - Vente de prises d'escalade	13 391,73	2 165,00
Production vendue services	6 948,99	
- 706 - Prestations de services dont parrainages	6 948,99	
Production stockée		
Production immobilisée		
Concours publics et subventions d'exploitation	261 522,38	242 245,51
- 7411 - Subvention ANS - DRAJES	37 123,92	26 477,08
- 74111 - Subvention ANS - FFME PSF	72 000,00	73 323,35
- 74112 - Subvention ANS - CREPS DHP	26 000,00	31 000,00
- 7412 - Subvention FEBECS	4 056,49	
- 7413 - Subvention REGION	53 244,47	36 729,93
- 7414 - Subvention Département	22 400,00	24 900,00
- 7415 - Subvention CC	2 000,00	11 705,70
- 7416 - Subvention Commune	3 500,00	3 500,00
- 7418 - Subvention et aides FFME	8 500,00	7 000,00
- 74191 - Subvention CREPS - IRSOI	30 017,50	23 148,79
- 74193 - Subvention service civique	2 680,00	3 006,66
- 74194 - Financement AFDAS		1 454,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	1 100,00	12 040,81
- 758 - Produits divers de gestion courante		0,81
- 7581 - Sponsoring	300,00	
- 758111 - topo falaise-encart publicitaire	800,00	11 840,00
- 758112 - topo falaise numerique-encart publicitaire		200,00
Produits financiers	244,38	400,81
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres Intérêts et produits assimilés	244,38	400,81
- 768 - Autres produits financiers - interets bancaires	244,38	400,81
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cassions valeurs mobilières placement		
Produits exceptionnels	23 999,03	12 841,53
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 999,03	12 841,53
- 777-352 - SAE BLOC/VITESSE STELLA - quote part subv / exercice	20 949,26	11 464,71
- 777-55 - OUTILLAGE - quote part subv / exercice	1 790,60	1 106,23
- 777-83 - BUREAU ET INFORMATIQUE - quote part subv / exercice	1 253,65	209,44
- 778 - Autres produits exceptionnels	5,52	61,15

**INSCRIPTIONS ET
COTISATIONS
93 434€ (21%)**

+ de Partenaires d'entrainement /
équipe régionale et + d'actions

Non renouvellement du CQP
AESA en 2022

**VENTES DE
MARCHANDISES
57 001€ (13%)**

Hausse du nombre de
licenciés (1092 à 1205)

Début des ventes janvier 2022

**PRESTATION DE
SERVICE
6 949€ (1,6%)**

Prestation de
philippe champ
du monde

**SUBVENTIONS
D'EXPLOITATION
261 522€ (59%)**

**SPONSORING
1 100€ (0,2%)**

**QUOTE PART
SUBVENTION /
EQUILIBRAGE
DOTATION AUX
AMORTISSEMENTS
23 999€ (5,5%)**

COMPTE DE RESULTAT 2022- CHARGES

Du 01 Nov 2021 au 31 Oct 2022

	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022	Du 01/11/2020 Au 31/10/2021
Charges d'exploitation	423 831,17	334 855,51
Achats de marchandises	3 156,24	6 412,87
- 60225 - Fournitures consommables	2 611,07	4 836,70
- 60226 - Fournitures de bureau	545,17	1 576,17
Variation de stock	6 055,51	696,52
- 6037 - Variation des stocks TOPO	6 055,51	696,52
Autres achats et charges externes	248 853,28	202 723,29
- 605 - outillage	833,00	1 521,24
- 60611 - Carburant	4 048,10	2 965,02
- 6063 - Autres fournitures, pt equip	2 297,98	3 182,44
- 60631 - Matériel sportif pédagogique et informatique		366,22
- 60631-INFO - Matériel informatique	319,50	1 400,97
- 60631-PEDA - Matériel pédagogique	485,98	968,80
- 60631-PRISES - Achat de prises d'escalade	35 252,34	11 795,28
- 60631-SAE - Structure artificielle escalade	349,37	5 112,00
- 60631-SPORTIF - Matériel sportif	12 458,18	12 791,30
- 6068 - Autres matières et fournitures	210,00	
- 6111 - Sous traitance	24 088,85	38 830,43
- 6132 - Locations immobilières (salles, ...)	563,59	475,88
- 6135 - Locations mobilières (voitures, matériel, ...)	19 544,26	19 730,85
- 6161 - Assurance Multirisques	3 168,98	2 412,50
- 6161-LIC FFME - licences annuelles et découvertes FFME	9 048,00	592,50
- 6181 - Documentation générale (presse,...)	10,00	6,99
- 6226 - Honoraires	2 495,00	2 495,00
- 6234 - Cadeaux	688,81	214,90
- 6237 - Publications (affiches, tee-shirt, site internet ...)	5 423,32	3 605,56
- 62511 - avions benevoles et salariés	22 642,96	21 606,74
- 62512 - avions sportifs	39 530,69	24 805,05
- 62521 - autres déplacements benevoles	4 059,54	2 826,79
- 62521-SALARIES - Autres déplacements salariés	493,35	2 140,85
- 62522 - autres déplacements sportifs	3 469,19	2 420,05
- 6256 - Hebergements	36 048,81	23 543,46
- 6257 - Repas, Restauration	17 549,76	12 869,67
- 6261 - Frais postaux	582,30	159,60
- 6262 - Internet et Fixe	286,38	634,68
- 6263 - GSM GLOBAL	2 692,79	1 965,52
- 6278 - Service bancaires	314,65	557,93
- 6281 - Cotisations (ORESSE, CRIB, CROSS, ...)	897,60	725,07
Aides financières	2 096,20	2 454,56
- 6571 - Primes et lots	2 096,20	2 454,56
Impôts, taxes et versements assimilés	8 982,80	3 857,57
- 6311 - TVA		92,93
- 6333 - formation professionnelle continue	1 411,73	1 248,12
- 6354 - Droits fédéraux	840,00	777,00
- 6378 - Taxes diverses (transport + douanes)	6 731,07	1 739,52
Salaires et traitements	110 175,89	82 547,68
- 6411 - Salaires BRUT	98 305,42	74 291,10
- 6412 - Congés payés	2 244,06	362,44
- 6414 - Indemnités bénévoles et avantages divers	6 825,00	5 220,00
- 6414-ACT PART - 6414-Indemnités activité partielle		-1,04
- 6414-CIVIQUE - INDEMNITES SERVICES CIVIQUES	2 801,41	2 675,16
Charges sociales	18 291,41	20 907,12
- 6451 - CGSS	12 212,75	16 345,32
- 6452 - Cotisations aux mutuelles	1 449,63	642,75
- 6453 - CRR-Caisse de retraite ARRCO	3 263,31	3 672,27
- 6453-AGIRC - CRR-caisse de retraite AGIRC	-87,38	
- 6455 - CRP-Caisse de prévoyance	810,26	696,44
- 6458 - charges congés payés	642,84	-449,66
Dotations aux amortissements	24 169,51	13 525,39
- 68112352 - COMPTE DE DOTATION - SAE STELLA	21 125,26	12 199,21
- 6811255 - COMPTE DE DOTATION - OUTILLAGE	1 790,60	1 116,74
- 6811283 - COMPTE DE DOTATION - INFORMATIQUE	1 253,65	209,44
Dotations aux provisions		
Reportes en fonds dédiés		
Autras charges d'exploitation	1 050,33	1 730,53
- 6511 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	1 050,33	1 730,53
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Charges exceptionnelles	75,87	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	75,87	
- 678 - Autres charges exceptionnelles	75,87	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Participation salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Résultat de l'exercice	20 343,10	17 424,14

ACHATS DIVERS
253 010€ (60%)

Pour vente à l'Université du Tampon

Reversement de 7 euros de
licence 2022 aux Clubs

Augmentation du nombre d'actions et
des athlètes intégrés au dispositif de
Haut Niveau ou d'accession au Haut
Niveau → Augmentation des charges
liées aux déplacements hors Réunion

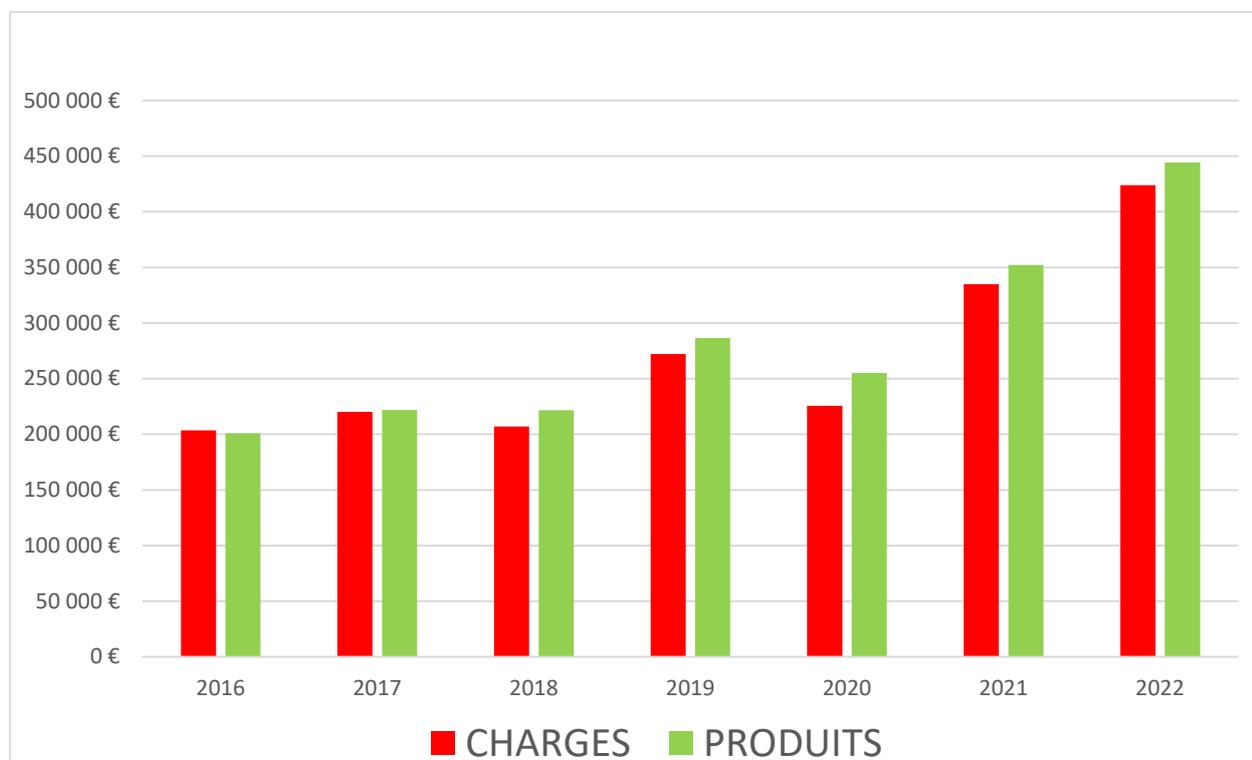
EMPLOI
128 467€ (30%)

DOTATION AUX
AMORTISSEMENTS
24 169€ (6%)

Jeu des indemnités COVID

EVOLUTION DU BUDGET

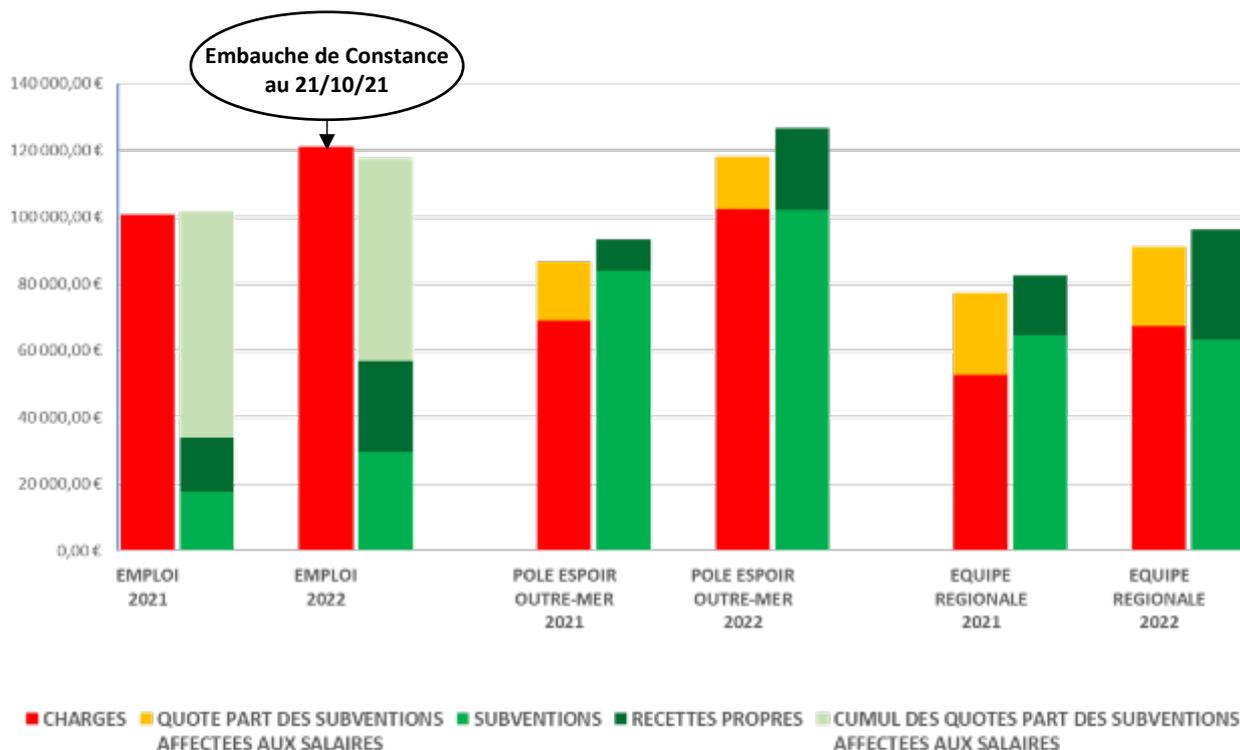
Une très forte croissance, doublement du budget en 2 ans !



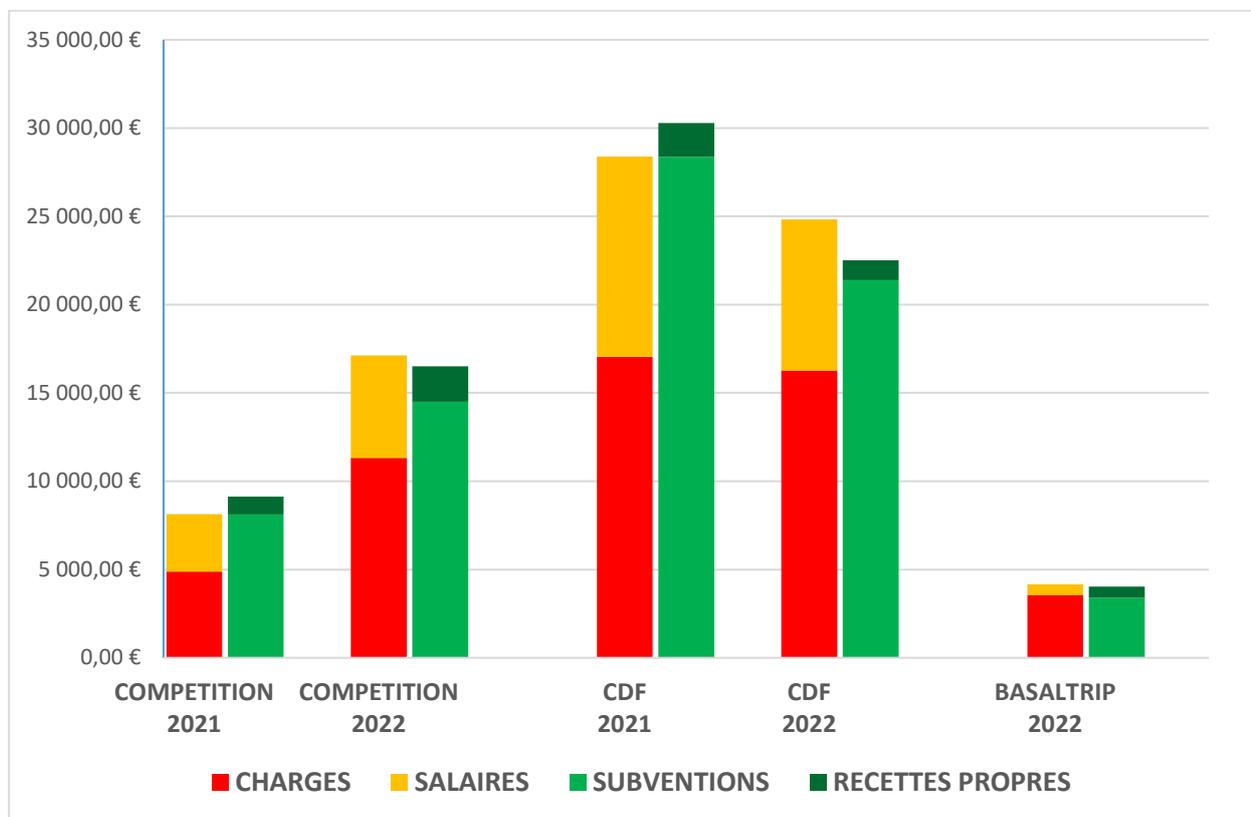
4.8.4 BILAN ANALYTIQUE 2022

3 POSTES = 75% DU BUDGET

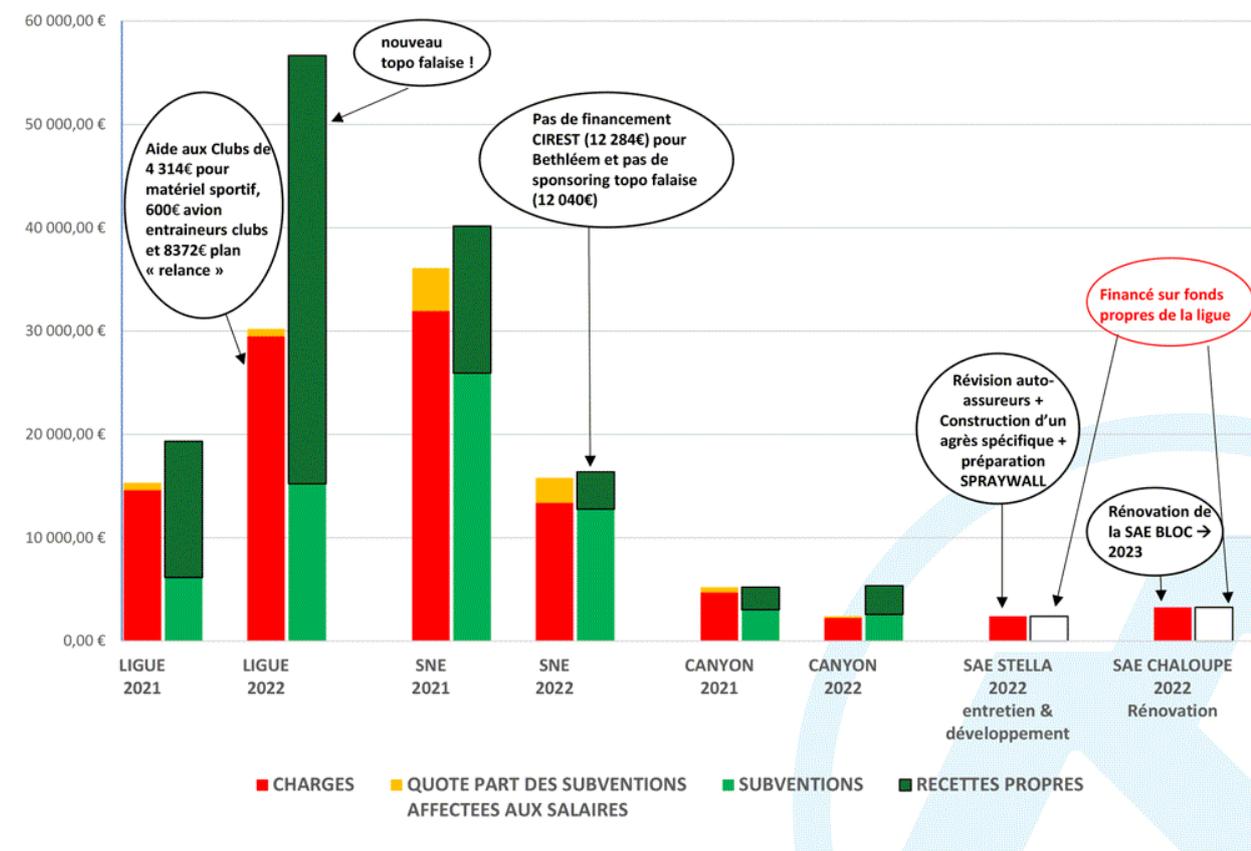
L'EMPLOI ET LE CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT



COMPETITIONS



LIGUE / SNE / CANYON / SAE



4.9 APPROBATION DES COMPTES 2022 – VOTE

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1135	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

4.10 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

DETAILS

- Le résultat de l'exercice 2022 s'élève à 20 343,10€
- La ligue propose d'affecter le résultat de l'exercice 2022 au fond statutaire en se réservant la possibilité d'en utiliser une partie pour les actions suivantes :
 - Commission SNE : agir sur la problématique de la corrosion sous contrainte.
 - Complément budgétaire sur des dépenses exceptionnelles comme l'entretien ou la construction de SAE.
 - Rénovation éventuelle des locaux de la ligue à Saint Leu.

4.11 APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 - VOTE

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1135	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

4.12 PROPOSITION DU MONTANT DE LA COTISATION REGIONALE POUR 2024

SOUTENIR AU MIEUX L'ENSEMBLE DES ACTIVITES

PARTICIPONS COLLECTIVEMENT

- Pour la saison sportive 2024, le Conseil d'Administration propose le maintien du montant de la cotisation à 26 € (pas d'augmentation)
- Pour rappel la répartition de la cotisation est fléchée comme suit :
 - 22€ pour le fonctionnement général de la structure ligue
 - 2€ attribué à la commission SNE
 - 2€ attribué à la commission CANYON
 - Grâce aux aides de l'état (Fond de solidarité et de relance), nous avons pu offrir exceptionnellement une réduction de 7€ à chaque licencié FFME pour la saison 2022.

4.13 APPROBATION DU MONTANT DE LA COTISATION REGIONALE POUR 2024 - VOTE

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1135	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

4.14 PROPOSITION DES REPRESENTANTS DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE FFME 2023

Le conseil d'administration du 06 décembre 2022 propose en tant que représentant des clubs à l'Assemblée Générale nationale FFME de Corte (Corse) les 15 et 16 avril 2023 :

- Isabelle HILY DELAGRANDA du club 7ALOUEST
- Eric POUILLAIN du club MONTAGNE REUNION

4.16 APPROBATION DES REPRESENTANTS DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE FFME 2023 - VOTE

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1135	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

4.17 COUP DE CŒUR 2022

Des départs bien regrettés & des athlètes exceptionnels sur la saison !

UN GRAND MERCI DELPHINE

Engagée à nos côtés en tant que secrétaire de la Ligue, **Delphine DAUVILLIER** nous quitte pour poursuivre de nouveaux projets professionnels à l'étranger.

Delphine a, durant son mandat, fait preuve de dévouement, de professionnalisme et de passion !

Ce poste est indispensable à la bonne gestion de notre structure, et les tâches sont parfois ingrates.

Beaucoup de travail dans l'ombre....

DES ATHLETES D'EXCEPTION !!!!

- **Chez les Seniors**

Oriane BERTONE

Oriane BERTONE réalise un exploit lors des **Championnats d'Europe de Bloc à Munich**. Elle remporte la **médaille de bronze avec une 3^{ème} place !!!**

Oriane réalise un très beau parcours sur le circuit des **Coupes du Monde de Bloc 2022** en remportant notamment **une 2^{ème} place à Séoul !**

Oriane s'entraîne au Pôle France de Karma depuis le début de la saison avec Nicolas JANUEL.

Manon HILY

Exploit également pour Manon HILY qui remporte la **3^{ème} place** lors des **championnats d'Europe de difficulté** à Munich. Elle s'offre aussi une **5^{ème} place en coupe du Monde** à Villars.

Manon s'entraîne à Marseille et est coachée par Vincent ETCHAR.

- **Chez les Jeunes**

Manon LEBON

Championne du Monde de VITESSE en U18 aux **Championnats du Monde de DALLAS**.

Vainqueur de la coupe d'Europe de Mezzolombardo en Jeunes et Seniors!

Record de France U18 battu à 2 reprises!! 7"47!

Max BERTONE

Champion du Monde de DIFFICULTE en U16 aux **Championnats du Monde de DALLAS**.

Médaillé de bronze aux championnats d'Europe de Difficulté d'Augsburg.

Marius PAYET GABORIAUD

Vice Champion du Monde de VITESSE en U18 aux **Championnats du Monde de DALLAS**.

Médaillé de bronze aux **Championnats d'Europe de VITESSE** à Augsburg ainsi qu'à la **Coupe d'Europe de Mezzolombardo**.

Record de France U18 battu à 5 reprises!! 5"80 !

Maelane VILLEUDIEU

Médaillée de bronze en VITESSE aux Championnats du Monde de VITESSE à DALLAS en U16.

Maelane est en 1ère année dans sa catégorie et affiche un chrono de 8"86 qui devient son record personnel.

BRAVO !!!!!

4.18 PROGRAMMES D'ACTIVITES DES COMMISSIONS 2023

4.18.1 COMMISSION CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT - Philippe GABORIAUD

OBJECTIFS DU CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT SAISON 2023 : Proposer l'accès au haut niveau dans les 3 disciplines olympiques

LE POLE ESPOIR OUTRE MER D'ESCALADE : 8 grimpeurs

Objectif : Accès à l'élite nationale et/ou internationale

BERTONE	MAX	7ALOUEST
LEBON	MANON	AUSTRAL ROC
PAYET GABORIAUD	MARIUS	AUSTRAL ROC
POULLAIN	SAM	7ALOUEST
FONTAINE	LOUISE	EST'KALAD CLUB
VILLEDIEU	MAELANE	AUSTRAL ROC
RYMASZ	EVA LINA	AUSTRAL ROC
VELPRAT	ROMAIN	MONTAGNE REUNION

PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT vitesse bloc ou difficulté : 2 grimpeurs

Objectif : Accès à l'élite nationale

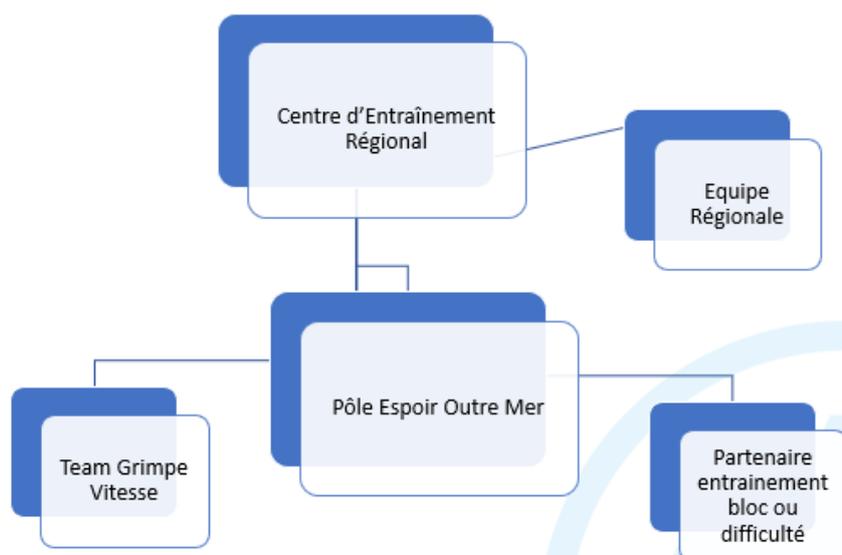
PARACHOU	QUENTIN	7ALOUEST
GROSSET	LEO	AUSTRAL ROC

L'EQUIPE REGIONALE : 20 à 30 grimpeurs

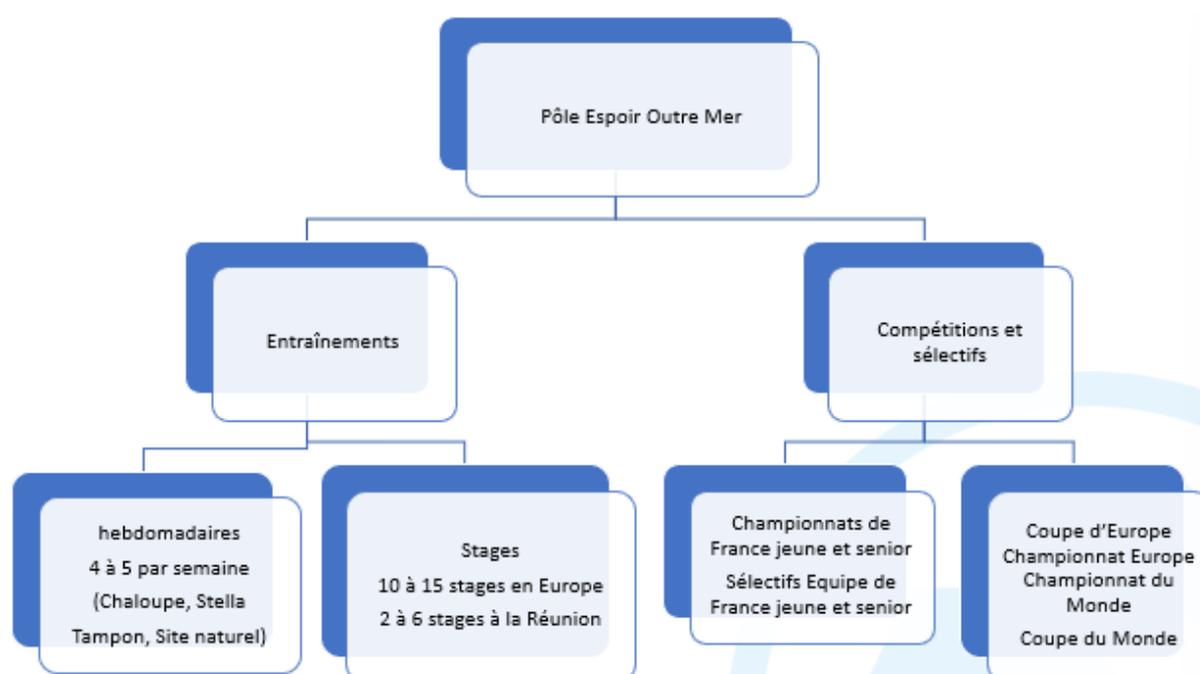
Objectif : Accès à l'élite régionale et nationale ; Détection : Renforcer la détection U12 U14 et U16

- Multiplier les stages et entraînements notamment en période de vacances
- Proposer un stage de préparation Championnat de France U12 U14 en mai + week-ends de juin

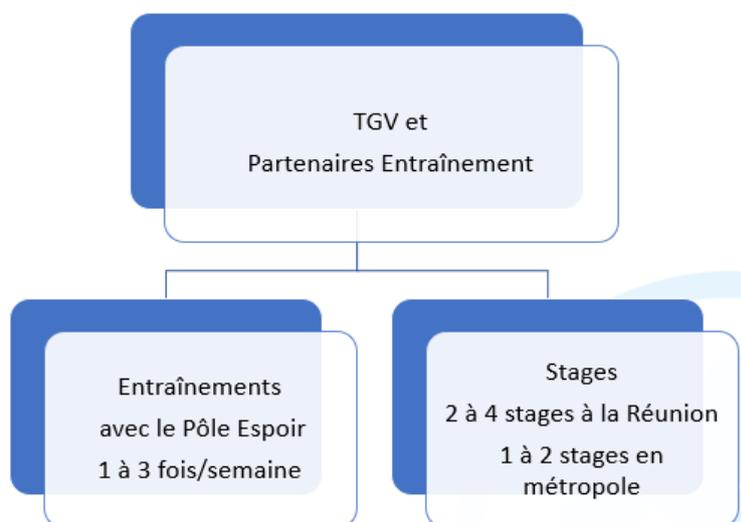
Centre Régional d'Entraînement d'Escalade



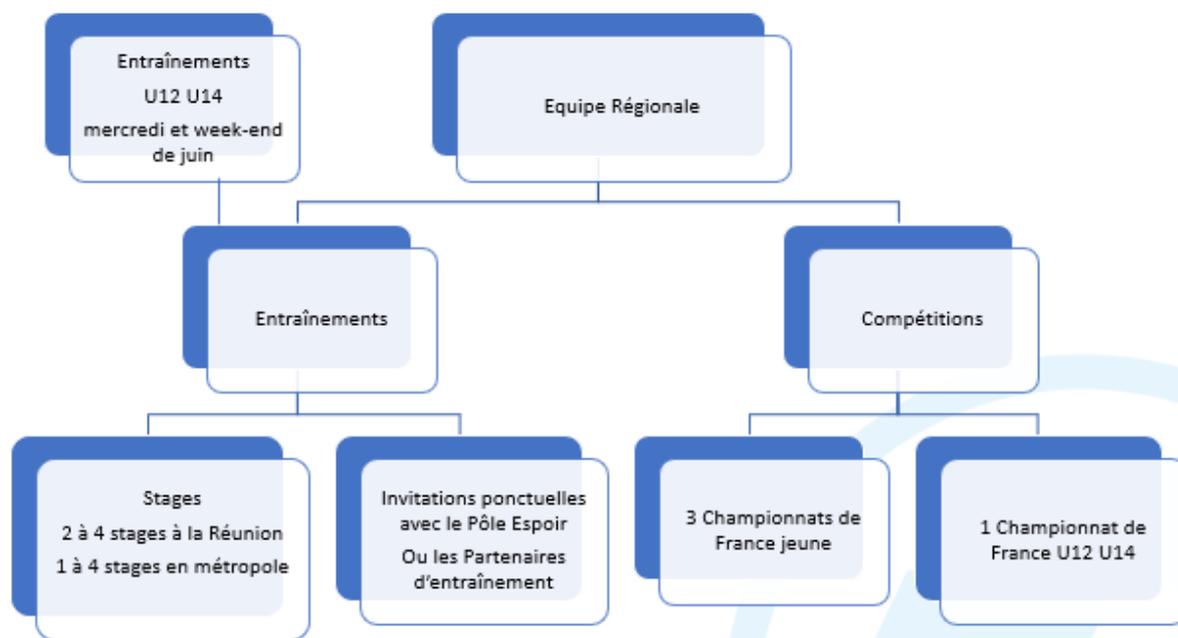
Pôle Espoir Escalade de l'Outre-Mer



Team Grimpe Vitesse et partenaires d'entraînement bloc ou difficulté



Equipe Régionale



POLE ESPOIR D'ESCALADE DE L'OUTRE-MER

Programme prévisionnel des stages et compétitions 2023

- **Vacances d'octobre 2022** : stage à la Réunion - 6 jours (10 jeunes)
- **Octobre 2022** : Coupe d'Europe de vitesse senior Laval - 6 jours (1 jeune)
- **Décembre 2022** : stage vitesse Colmar - 10 jours (2 jeunes)
- **Vacances de décembre/janvier** : stage à la Réunion - 20 jours (10 jeunes)
- **Mars** :
- Stage et sélectif vitesse Voiron - 10 jours (2 jeunes)

- **Vacances de mars** : stage métropole + France vitesse jeunes et senior (Besançon et Colmar) - 13 jours (6 jeunes)
- **Vacances de mars** : stage de difficulté Innsbruck - 11 jours (2 jeunes)
- **Avril** :
- Coupe d'Europe de vitesse jeunes et senior Tarnow - 8 jours (3 jeunes)
- Sélectif de difficulté jeunes à Arnas (2 jeunes)
- **Mai** :
- Coupe d'Europe de vitesse senior à Lisbonne- 6 jours : (2 jeunes)
- Sélectif équipe de France de difficulté Sénior de Valence - 5 jours (2 jeunes)
- **Vacances de mai** : stage métropole (Rhône-Alpes) - 12 jours (10 jeunes)
- **Juin** :
- Championnat d'Europe de vitesse et bloc jeunes (Duisbourg) - 10 jours (7 jeunes)
- Championnat de France de difficulté seniors à Tarbes - 8 jours (4 jeunes)
- Championnat de France de difficulté jeunes à Voiron - 5 jours (8 jeunes)
- Coupe Europe de difficulté jeunes de Saint Pierre en Faucigny - 6 jours (2 jeunes)
- Coupe Europe de difficulté jeunes de Imst - 6 jours (2 jeunes)
- **Juin/juillet** :
- European Games Pologne - 5 jours (2 jeunes)
- Coupe du Monde de vitesse de Villars et Chamonix - 21 jours (3 jeunes)
- **Juillet** :
- Coupe Europe de vitesse sénior de Zilina - 9 jours (3 jeunes)
- Coupe du Monde de difficulté de Briançon - 3 jours (2 jeunes)
- Stage de préparation championnat du Monde jeune vitesse et difficulté n°1 - 7 jours (5 jeunes)
- **août** :
- Stage préparation championnat du Monde jeune vitesse et difficulté n°2 - 14 jours (5 jeunes)
- Stage Réunion de reprise pôle et partenaires entraînement - 8 jours (5 jeunes)
- Championnat du Monde jeunes vitesse difficulté Séoul - 9 jours (5 jeunes)
- **Septembre** :
- Coupe Europe senior vitesse et difficulté Bologne - 5 jours (3 jeunes)
- Tournoi de qualification olympique vitesse Italie - 15 jours (2 jeunes)
- Championnat d'Europe jeune de difficulté Helsinki - 8 jours (2 jeunes)
- Coupe du Monde de vitesse en Chine - 8 jours (2 jeunes)
- **Octobre** :
- Coupe d'Europe de vitesse jeunes de Hambourg - 6 jours (7 jeunes)

EQUIPE REGIONALE

Programme prévisionnel des stages et compétitions 2023

- **Vacances d'octobre 2022** :

- Stage à la Réunion - 3 et 4 jours (2x10 jeunes)
- **Vacances de décembre/janvier :**
 - Stage à la Réunion - 3 jours (11 jeunes)
- **Février :**
 - Sélectif jeune de bloc de Toulouse - 5 jours (3 jeunes)
 - France senior de bloc Valence - 4 jours (3 jeunes)
- **Vacances de mars :**
 - Stage métropole + France vitesse jeune coupe de France jeune (Besançon et Colmar) - 13 jours (1 jeune)
 - Stage Réunion U12 U14 U16 - 6 jours (12 jeunes)
- **Mai :**
 - Stage métropole Rhône Alpes/ Occitanie - 12 jours (8 jeunes)
- **Juin :**
 - Championnat de France jeunes de difficulté de Voiron - 5 jours (5 jeunes)
 - Week-ends de juin et mercredis - 10 jours (8 jeunes)
- **Juillet :**
 - Championnat de France U12 U14 à Toulouse - 5 jours (8 jeunes)
- **Vacances d'août :**
 - Stage Réunion du 8 au 15 août - 8 jours (12 jeunes)

4.18.2 COMMISSION COMPETITION - Juliette PAYET par intérim

PILOTAGE DE LA COMMISSION

Une commission sans responsable

A ce jour, nous tentons toujours de restructurer la commission Compétition puisque Muriel BIZE et Sophie PAYET ont passé la main la saison dernière.

Juliette PAYET a repris le dossier, assistée de Constance FREMIOT. Pour l'heure, cette commission fonctionne à minima en assurant les compétitions officielles non pénalisées par le manque de structures.

Volonté de réunir et former un groupe de bénévoles motivés

- Nommer un référent « compétition » par club, interlocuteur privilégié de la ligue et soutien dans l'organisation des compétitions sur l'île.
- Mettre en place un calendrier en phase avec les projets des clubs et le calendrier de compétitions nationales / internationales.
- Organiser des temps d'échanges réguliers, comprendre les problématiques de chaque partie.
- *Objectif : relancer une dynamique de compétition sur l'île, après ces années ralenties par le COVID.*

PERSPECTIVES

Des équipements bientôt fonctionnels

- La SAE à Stella nous permet déjà l'organisation de compétitions de vitesse. « Les mardis de la Vitesse » ont pu être un test.

- La livraison du gymnase de BEDIER devrait nous permettre d'assurer l'ensemble des compétitions officielles, entre autres de difficulté.
- Le championnat régional U12/U14 pourrait également se tenir sur un lieu unique. L'offre de compétitions sera beaucoup plus dense et variée, en phase avec le calendrier national.
- La rénovation du gymnase de la Chaloupe pourra nous permettre de continuer à y organiser les compétitions de bloc.

Développer l'offre de compétitions

- Proposer un championnat régional de vitesse : intéressant de sonder les clubs et évaluer le nombre de participants potentiels
- Proposer un championnat régional de bloc et de difficulté sénior
- Adapter la date des Championnats Régionaux au calendrier national (surtout de difficulté). Le projet d'un Open National de Difficulté à BEDIER était à l'étude
- Offrir aux plus jeunes un championnat régional U12/U14 sur un lieu unique. Possibilité de l'intégrer à l'Open national.
- Développer un circuit de compétitions avec les clubs (règlement identique sur différentes étapes pour un classement final). Rôle des clubs dans la dynamique locale.

Poursuivre la formation des officiels

- Une offre de formation plus large dans une perspective d'évolution des responsabilités :
 - de l'ouvreur régional à l'ouvreur national & Chef ouvrier,
 - du juge régional au juge national & la présidence de jury,
- Poursuivre la formation de responsables de saisie informatique en compétition, avec le nouvel outil « My *COMPET* ».
- Restructurer l'équipe de juges qui arrive en fin de cycle, poursuivre les validations des juges stagiaires.
- Former de nouveaux juges en difficulté.
- Former de nouveaux PDJ.
- Au niveau national, se prépare « le juge local » qui permettrait aux parents notamment de se former via un module en « *e-learning* » afin de renforcer le groupe des arbitres parfois en difficulté (manque de personnes) sur les compétitions.
- Nous avons entamé cette démarche lors des championnats régionaux U12/U14, où les parents se sont prêtés au jeu. Plusieurs d'entre eux ont ensuite participé à la formation juge de bloc, et sont désormais « stagiaires ».
- Avoir une équipe d'ouvriers U12/U14 identifiée.
- Identifier plusieurs « *teams* » et dynamiser ces groupes par des regroupements biannuels :
 - Juges
 - Organisation/staff
 - Jeunes juges parents

Cela pourrait être le moment d'échanges d'expérience (vécu de l'arbitrage et de certaines situations pendant une compétition) ou de discussions concernant les modifications des règlements en cours.

- Une dynamique locale plus cohérente à partir de la proposition de circuits ou d'une formule en étapes, ou coupes, avec un classement final pour toutes les catégories.

4.18.3 COMMISSION FORMATION - Lorane DERIANCOURT

ESCALADE

- **PROGRESSION ET ASSISTANCE SUR CORDES**
 - Du 21 janvier au 19 février 2023 – 3 jours : 6 stagiaires
- **INITIATEUR SAE**
 - Du 28 janvier au 04 mars 2023 – 5 jours : 14 stagiaires
- **FORMATION CONTINUE DES INITIATEURS ET MONITEURS ESCALADE**
 - Avril 2023 – 1 journée
- **FORMATION ESCALADE AUX USAGERS DES FALAISES**
 - Mars / Avril / Mai 2023 – 3 jours
- **INITIATEUR SAE**
 - Avril 2023 – 5 jours : 12 stagiaires
- **PASSEPORT ESCALADE VERT / BLEU – EN PARTENARIAT AVEC LES CLUBS**
 - Juin 2023 – 1 journée
- **PASSEPORT ESCALADE VIOLET / ROUGE**
 - A discuter

COMPETITION

- **JUGE DE BLOC**
 - 29 octobre 2022 / 12 candidats
- **JUGE DE VOIE**
 - À définir
- **OUVREUR REGIONAL**
 - À étudier
- **FORMATION PRESIDENT DE JURY**
 - À définir, en distanciel ?

CLUBS

- **FORMATION EPI**
 - Avril 2023 – 1 journée / 10 stagiaires
- **FORMATION SECOURS EN SAE / FALAISE / CANYON**
 - Programme et contenu à définir – Samir ABIDI / 10 stagiaires

CANYON

- **PASSEPORTS CANYON VERTS / BLEUS**
 - 12 mars 2023
- **FORMATION CONTINUE DES INITIATEURS ET MONITEURS CANYON**
 - Les 25 et 26 mars 2023

- **INITIATEURS CANYON**
 - Du 25 mars au 08 mai 2023 – 6 jours / 4 stagiaires
- **MONITEURS CANYON**
 - Du 25 mars au 23 avril 2023 – 5 jours / 4 stagiaires

FORMATIONS EN METROPOLE

- **Stage d'ouvreur sur une compétition nationale de difficulté** : Adrien TAPON
- **Formation continue d'entraîneur** : Philippe GABORIAUD
- **Rassemblement national des responsables de formation** : Lorane DERIANCOURT
- **Formation continue PDJ**
- **Formation continue du médecin de ligue**
 - Congrès national de médecine et traumatologie du sport
 - Médecin de ligue - Docteur GERARD
- **Regroupement des encadrants canyon (instructeur, moniteur, initiateur)** : Cyril BARDY et Marc TEYTAUD
 - 18 et 19 mars 2023 dans le Caroux (34)
 - Harmonisation des techniques utilisées et enseignées

POUR INFORMATION – non budgétisé en 2023

- **INITIATEUR ESCALADE (SNE)**
 - Novembre 2023 – 5 jours / 10 stagiaires
- **FORMATION PROFESSIONNELLE : Certificat de Qualification Professionnel OU Titre de Formation Professionnel**
 - De septembre 2023 à juin 2024 / 10 stagiaires

Comme toujours, un **GRAND MERCI** à tous les formateurs qui s'investissent dans leurs missions :

- | | |
|----------------------|-------------------|
| • Anne BARAT, | • Gilles PITON |
| • Cyril BARDY, | • Eric POUILLAIN, |
| • Greg DEBAS, | • Marc TEYTAUD |
| • Lorane DERIANCOURT | |

4.18.4 COMMISSION SNE - Eric POUILLAIN

- **Poursuite des équipements / rééquipement ...**
 - Développement du Bras de la Plaine
 - Equipement d'une nouvelle falaise dans l'ouest
 - Equipement d'une nouvelle falaise dans Cilaos
 - Développement de la Ravine du Gol
 - Développement du Ouaki

- Rééquipement sur St Paul
- Equipement d'une falaise école sur St Paul
- Développement de Bethléem
- **Développement PARADE**
 - Essai et développement d'un système de cuve
 - Replantations sur les Colimaçons
 - Mise en place d'un projet sur Fleurs Jaunes
- **Canel Rock Trip**
 - Nouvelle édition d'un *contest* en SNE



4.18.5 COMMISSION CANYON - Cyril BARDY

Perspectives 2023

- **Signalétique** : Présentation et signature de la convention par l'ONF et la fédération nationale FFME.
- **Equipement** : poursuite de l'entretien et du suivi des équipements.
- **Formations** : une journée passeport canyon vert et bleu puis un Initiateur, un Monitorat et enfin le recyclage des cadres entre mars et juin 2023.
- **Recyclage Instructeur** les 26 et 27 mai 2023.
- **Partenariat** envisagé avec des scolaires du **lycée Français de l'île Maurice**.
- **L'interclub canyon 2023** organisé par Extrême Verticale en projet à Salazie.

4.18.6 COMMISSION SAE - Benjamin BIGA / Juliette PAYET

DE BELLES REALISATIONS A VENIR, CONTINUONS !!!!

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
 F. 02 62 91 34 02
 M. 06 92 64 64 10
 ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

- **Des projets en attente...**

Nous ne pouvons que poursuivre nos efforts pour la nouvelle saison :

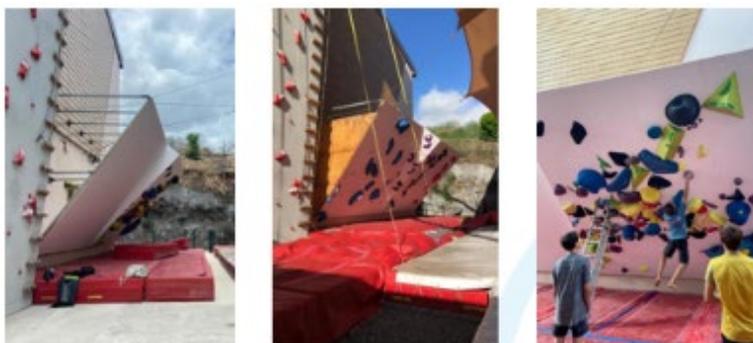
- Concrétiser les projets en cours
- Faire vivre au mieux ces infrastructures
- Continuer notre travail de prospection

➤ **ACQUISITION D'UN SPRAYWALL à STELLA**

Un véritable outil d'entraînement.

L'entraînement sur ce *Spraywall* va permettre aux athlètes de travailler spécifiquement, aussi bien pour le bloc que pour la difficulté.

Outil indispensable pour l'optimisation de la performance !



Cet équipement est réalisé par la société LALLEMAND. Les plans ont été réalisés par Philippe GABORIAUD.

Soutien de la Région et de l'ANS sur le financement.

Ce qu'il reste à faire :

- Modification des éclairages
- Acquisition de tapis de réception
- Acquisition de bâches pour les tapis
- Remplacement/pose des inserts



Personne Ressource sur le projet : **Philippe GABORIAUD**

- **Projet en phase de réalisation**

➤ **RENOVATION DES BLOCS DE LA CHALOUPÉ ST LEU**



Galvanisation des soudures
de la structure métallique
Modification des profils



Changement des inserts



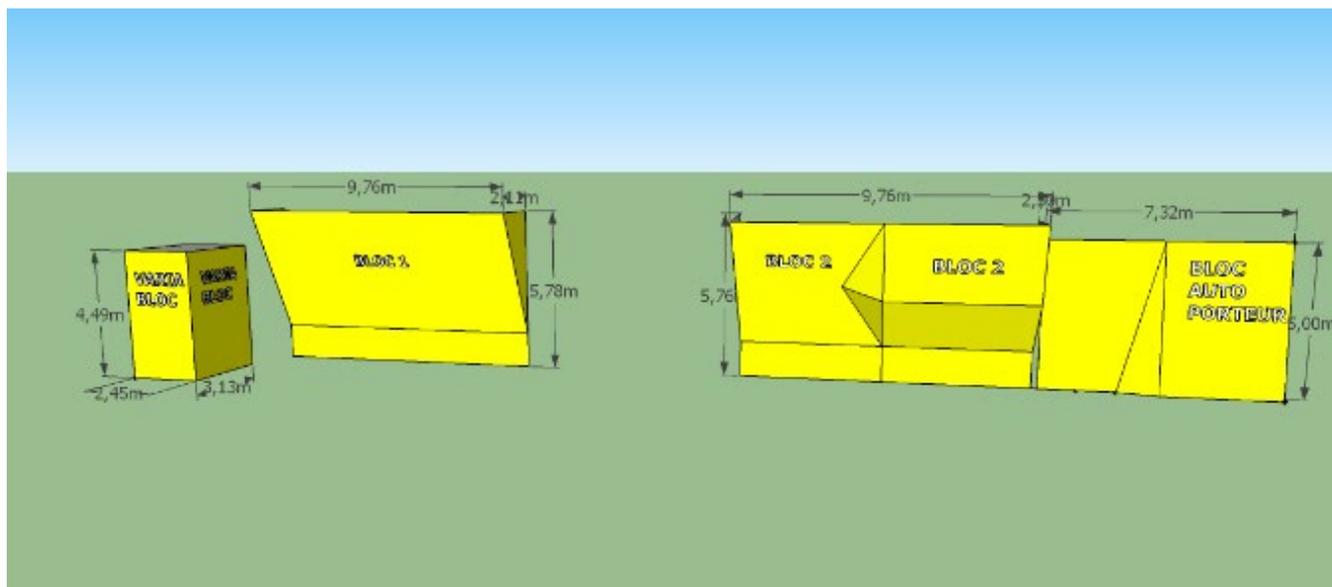
Ponçage de la structure

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
F. 02 62 91 34 02
M. 06 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

Ce qu'il reste à faire

- Fin du ponçage
- Remontage des structures
- Peinture (3 couches)
- Fin du changement des inserts
- Rénovation et pose des palettes de la zone de réception
- Rénovation et pose des tapis
- Rénovation et remontage des bâches

Personnes Ressources sur le projet : **Philippe GABORIAUD / Constance FREMIOT**



Bloc 1 : devers continu à 25°

Bloc 2 : enlèvement du diamant + modification de l'inclinaison (- 8° environ)

Bloc 3 : Enlèvement du toit et de la proue, remplacement par une zone de dalle à +5°

➤ **PARC DES 3 AGRES OLYMPIQUES : URGENCE !**

A FINALISER AVANT MARS 2023 :

- Lieu d'implantation
- Le protocole d'accord
- Le plan de financement

Personnes Ressources sur le projet : **Philippe GABORIAUD / Vincent MARATRAT directeur du Pôle Equipement FFME/ Juliette PAYET / Isabelle HILY**

➤ **SAE de BEDIER à Saint André**

POUR SUIVRE

- Le soutien apporté à EST'KALAD CLUB
- Rencontrer les élus de St André pour travailler sur le mode de gestion de la salle, en accord avec le club.

- Organiser les ouvertures Pôle à la mise en service.
- Permettre au club EST KALAD de s'installer dans cette structure.

C'est un suivi au quotidien !!!

Personnes Ressources sur le projet : **Benjamin BIGA/ Eric LAGOFFUN**

➤ Structure Blocs de l'Université de St Denis Moufia

Poursuivre notre action de référent sur le dossier pour permettre la création d'une structure adaptée à différents profils de pratiquants.

Personne ressource sur le dossier : **Benjamin BIGA**

SACHEZ QUE LE TRAVAIL SUR CES DOSSIERS EST COLOSSAL. NOUS MANQUONS DE MOYENS HUMAINS !!!!

14h30 : Arrivée de M. Alain CARRIERE, Président de la FFME.

4.19 REPONSES AUX QUESTIONS ET ECHANGES AUTOUR DES PROGRAMMES D'ACTIVITES 2023

COMMISSION FORMATION

- Ouvreur régional : En réponse à la question de Sabine PROMARD (ESCALADE D'ABORD SAINT-CHARLES) la formation d'ouvreur de club (ou l'attestation de formation « Progression et assistance sur cordes ») est un préalable à la formation ouvrier régional. Nous sommes conscients des demandes dans ce sens et une réflexion est en cours pour poser une date et trouver un lieu.
- A la question le monitorat est-il nécessaire pour une formation d'entraîneur, Juliette PAYET confirme l'existence d'un débat sur ce point, qu'elle soulèvera à nouveau au niveau national. Les différentes étapes pour accéder à ce diplôme fédéral sont très nombreuses et ne se justifient plus et apportent de la lourdeur à la formation, même si les compétences dans le domaine de l'entraînement sont très spécifiques. Il est indispensable d'intégrer également le profil du candidat dans la réflexion.
- Lorane DERIANCOURT ajoute qu'il est envisageable de mettre en place localement une formation accès sur le thème de l'entraînement, mais non diplômante. Jean-Michel DELAPLACE exprime ses craintes sur ce schéma qui ne serait pas reconnu au niveau fédéral et ne serait donc pas monnayable. La Ligue envisage toutefois des temps de formation sur le dit-sujet, qui pourrait être un tremplin permettant de concrétiser la mise en place de la formation entraîneur N1.

COMMISSION SNE

- Philippe GABORIAUD souligne qu'avec le développement des sites de bloc la problématique des parkings se pose régulièrement. Il suggère une réflexion sur la mise en place de conventions de location avec les propriétaires d'espaces de parking.
- Eric POULLAIN annonce qu'en partenariat avec l'ONF des actions contre les espèces exotiques envahissantes seront menées au Piton de Sucre. La participation sur ces actions sera réservée aux licenciés (question d'assurance).

COMMISSION CANYON

- Les retours et signalements des pratiquants se révèlent un réel atout pour le suivi des équipements et les rééquipements nécessaires, tout comme pour les modifications apportées aux topos reconnaît Cyril BARDY.
- En réponse à Philippe GABORIAUD qui demande où en est la collaboration avec la FFS commission canyon, Cyril BARDY répond que la section FFS locale ne souhaite plus la continuer. M. Alain CARRIERE, Président de la FFME se dit intéressé pour suivre ce dossier.

- Juliette PAYET rappelle qu'il n'y aura plus de délégation d'état pour le canyon. Est en préparation au Ministère, une Commission de Canyonisme Interfédérale avec une gouvernance collégiale entre les 3 fédérations. Une réunion nationale est prévue au cours du 1er trimestre 2023. Nous serons prêts à intégrer cette nouvelle organisation autour du développement du Canyon FFME 974. Cyril BARDY aura un entretien spécifique avec le Président Alain CARRIERE ce même jour.
- Accès aux topos en ligne : Les informations mises en ligne à la disposition du grand public sont le fruit d'un travail colossal effectué par la commission canyon. Se pose alors la question de monnayer ou non l'accès à ces renseignements. Juliette PAYET suggère de soumettre ce point à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur. Philippe GABORIAUD émet l'idée de passer par l'intermédiaire d'une entreprise professionnelle pour diffuser ces données sur la toile.
- Projet de « voie record » vitesse U12/U14 : Juliette PAYET expose ce tout nouveau projet que présente la commission nationale Accès Haut Niveau pour la saison sportive prochaine 2024, les jeunes compétiteurs U12/U14 se verront proposés une « voie record » pour la discipline vitesse. Ce projet nécessite l'achat d'un kit de prises spécifiques de tailles plus petites que la voie senior. La ligue se propose de rassembler les commandes des clubs et de les traiter. Isabelle HILY DELAGRANDA se propose de faire bénéficier les clubs de sa structure professionnelle pour l'acheminement de ce matériel. Pour information, sur cette saison sportive 2023, les ligues seront invitées à proposer cette voie en expérimentation, cependant, pour les Championnats de France, par mesure d'équité et pour des raisons pédagogiques, cette « voie record » ne sera pas présente mais sera remplacée par une ligne de vitesse utilisant ces nouvelles prises.
- PSF 2023 : à ce jour nous ne connaissons pas la date de début de la campagne, mais ce qui est sûr, c'est qu'une baisse à hauteur d'environ 10% sera appliquée. La ligue travaille avec la fédération pour obtenir toutes les informations qui nous permettront de tenir une bonne campagne.
- Services civiques : Swann Noraz et Tony Arianatchy exposent leurs missions et les différents travaux qu'ils ont déjà réalisés. Juliette PAYET rappelle l'importance de ces services à destination de nos licenciés.
- Actions clubs « Sport et santé » et Handisport : au travers des échanges avec les clubs, il est important que la ligue mette en place un réseau qui permette la mise en valeur de nos clubs engagés dans ces actions.

4.20 APPROBATION DES PROGRAMMES D'ACTIVITES 2023 - VOTE

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1135	0	0

Le vote est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

4.21 SAE 3 AGRÈS OLYMPIQUE - DEMANDE D'ACCORD POUR UN EMPRUNT EVENTUEL

Reporté car les collectivités devraient y participer.

4.22 PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

4.22.1 Complément d'informations sur le budget prévisionnel 2023

SOUTENIR AU MIEUX L'ENSEMBLE DES ACTIVITES

EN ATTENDANT LE SCHEMA DE FINANCEMENT 2023 DES COLLECTIVITES

Les axes de financement 2022 étaient :

- **SOUTENIR LA PRATIQUE FEDERALE** : formation des sportifs, des bénévoles, des cadres, participation aux championnats de France, soutien à l'organisation des championnats régionaux, acquisition de matériel sportif, soutien à l'organisation d'une manifestation de grande envergure, accompagnement administratif de la structure.
- **ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DE HAUT NIVEAU** : Seuls les projets LIGUE identifiés par le PPF seront suivis et accompagnés.
- **CORRIGER ET REDUIRE LES INEGALITES A L'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE** : Pratique sportive féminine, en situation de handicap, dans des zones carencées d'accès à la pratique et projet d'offre d'activités de sports de pleine nature structurée et de qualité.
- **PROMOUVOIR LE SPORT SANTE** : Publics ciblés
- **RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LES VIOLENCES ET LE HARCELEMENT DANS LE SPORT**
- **PROFESSIONNALISER LE MOUVEMENT SPORTIF** : Dispositif « Emploi DRAJES »

Le budget prévisionnel 2023 tient compte :

- **COUPE DE FRANCE DE BLOC : Budget prévisionnel en légère hausse à 31 345€**
 - Evènement « Phare » officiel
 - Charges supplémentaires dues à l'organisation de cet évènement sur 2 lieux (SAE Stella et Basalte Evolution)
- **COMPETITIONS OFFICIELLES : Budget prévisionnel en baisse à 35 078€**
 - Organisation des Championnats régionaux et/ou Open (bloc, difficulté, vitesse et U12-U14), des challenges benjamins (bloc et difficulté)
 - Relance des « mardi de la vitesse »
 - Tenue vestimentaire pour les officiels des compétitions
 - La levée des contraintes sanitaire COVID 19 permet de réduire ce budget
- **COMPETITIONS PROMOTIONNELLES : Budget prévisionnel en hausse à 18 863€.**
 - *BASALTRIP* : Evènement « Phare » sur site naturel. Compétition d'escalade déguisée
 - *TI-ZOURIT* : compétition pour les U10/U12/U14
 - INTERCLUB CANYON : rassemblement interclub canyon organisée par la commission CANYON
 - *ROCK TRIP (NOUVEAUTE)* : évènement d'escalade sur site naturel organisé par la commission SNE
- **CHAMPIONNATS DE FRANCE : Budget prévisionnel stable à 72 738€**
 - Déplacements sur les Championnats de France ET aux sélectifs en Equipe de France (bloc, difficulté, vitesse et poussins benjamins)

CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT – HAUT NIVEAU

- **EQUIPE REGIONALE ET PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT : Budget prévisionnel en hausse à 87 369€**
 - Stages Hebdomadaires à la Réunion, stages et compétitions à l'extérieur de la Réunion
 - Augmentation du nombre de stages et des athlètes intégrés aux dispositifs
 - Le budget intègre le financement d'un nouvel emploi : Chargé de missions « Soutien aux dispositifs Pré-accession et accession vers le Haut Niveau »

EN COURS DE RECRUTEMENT - date d'embauche prévue en juin 2023

- **POLE ESPOIR OUTRE-MER : Budget prévisionnel en hausse à 236 439€**
 - *Mise en place du projet autour des 3 axes : Suivi scolaire / Sportif / Médical*
 - *Stages Hebdomadaires à la Réunion, stages et compétitions à l'extérieur de la Réunion*
 - *Véhicule 9 places en LLD – Mécénat O2CM*
 - *Mise en place d'actions en vue de l'optimisation de la performance*
 - *Venue du DTN Corentin LEGOFF à la réunion*
- **FORMATION : Budget prévisionnel en hausse à 30 424€**
 - 18 formations proposées à la Réunion
 - 6 Stages et formations continues en Métropole pour les officiels et les cadres
 - Pas de CQP AESA cette année mais en prévision pour 2024
 - Mise en place de 2 séminaires par an pour les juges
- **SNE (SITES NATURELS D'ESCALADE) : Budget prévisionnel en baisse à 58 714€**
 - Equipement et entretien des sites d'escalade
 - Entretien du site Bethleem (convention sur 4 ans) et équipement d'un deuxième secteur
 - Progression du rééquipement des sites impactés par la corrosion sous contrainte (60%réalisé)
 - Dispositif PARADE : Programme Associatif de Restauration et d'Aménagement Durable en Escalade
 - Tenue vestimentaire pour les acteurs majeurs de la commission SNE
 - Recettes propres issues des 2€ pris sur la cotisation licence 2022
- **CANYON : Budget Prévisionnel stable à 11 844 €**
 - Equipement, entretien et balisage des sites de canyon
 - Tenue vestimentaire pour les acteurs majeurs de la commission canyon
 - Recettes propres issues des 2€ pris sur la cotisation licence 2022
- **FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE : Budget prévisionnel stable à 56 297€**
 - Grâce aux aides de la DRAJES et de la FFME, la ligue compte 3 salariés depuis octobre 2021.
 - Rénovation éventuelle des locaux de la ligue à Saint Leu
- **EMPLOI - SERVICE CIVIQUE : Budget Prévisionnel stable à 3 152€**
 - Obtention d'un agrément de 3 ans le 08/04/2020 pour 4 emplois civique sur les 3 missions suivantes :
 - Encourager la pratique de l'escalade auprès des publics éloignés
 - Favoriser la relation parent/enfant par le biais de la pratique de l'escalade
 - Préserver les espaces et les accès des sites naturels d'escalade
- **MATERIEL SPORTIF : Budget prévisionnel stable à 50 000€**
 - Demande spécifique à la REGION pour du matériel sportif à destination de toutes les commissions
 - Prise en compte du financement de la construction d'un SPRAYWALL sur le site de Stella
- **SAE (STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE) : Budget prévisionnel à 9 200€**

- Intégration au budget des interventions AMO (Assistance à Maitre d'Ouvrage) pour les études et constructions des nouvelles SAE.
- **SAE VITESSE ET BLOC DE STELLA : Budget prévisionnel à 9 054€**
 - Entretien et fonctionnement
 - Quelques aménagements supplémentaires restent à faire : local de rangement, éclairage supplémentaire, béton ciré au pied de la SAE vitesse, trappe d'accès derrière la SAE vitesse, ...
- **SAE BLOC DE LA CHALOUPE SAINT LEU : Budget prévisionnel à 15 412€**
 - La mairie de Saint Leu a débuté la rénovation du gymnase de la Chaloupe en juillet 2022 et a demandé à la ligue de démonter la structure d'escalade. Cette opportunité a été saisie pour effectuer la rénovation des frontons de bloc.
 - Rénovation des frontons : peinture et changement des inserts
 - Modifications légères des profils des frontons
 - Remontage et Contrôle des frontons
- **SAE 3 AGRES OLYMPIQUES :**
 - Au regard des sommes engagées, le budget fera l'objet d'un traitement spécifique.

4.22.2 BUDGET PREVISIONEL 2023

Du 01 nov 2022 au 31 oct 2023

CHARGES	2023	PRODUITS	2023
60 – Achat	146 209 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	79 138 €
Fournitures consommables	4 940 €	Prestations de services	0 €
Fournitures de bureau	3 600 €	Ventes Boutique (doc FFME)	0 €
outillage	5 200 €	Ventes Topo bloc et falaise	13 100 €
Carburant	5 225 €	Ventes diverses	2 295 €
Autres fournitures, pt equip	14 150 €	Vente de prises d'escalade	12 000 €
Matériel sportif	33 402 €	autres-fonds propres	51 743 €
Matériel pédagogique	2 689 €	74 – Subvention d'exploitation	528 496 €
Matériel informatique	1 000 €	ETAT	241 280 €
Matériel SAE	26 795 €	ANS - PSF (FFME)	108 000 €
Achat de prises d'escalade	42 000 €	ANS - DHP (CREPS)	58 600 €
Véhicule 9 places	7 207 €	ANS - Accompagnement Ultra-Marin (CREPS)	37 600 €
	0 €	ANS - DRAJES - aides à l'Emploi	28 800 €
61 – Services extérieurs	130 404 €	ASP - Service Civique	2 880 €
Sous traitance	81 959 €	DRAJES - Fond d'échange (FEBECS)	5 400 €
Sous traitance SAE	13 658 €	ANS - SAE - Structure artificielle d'Escalade	0 €
Locations immobilières (salles, ...)	1 680 €		0 €
Locations mobilières (voitures, matériel, ...)	28 185 €		0 €
Assurance Multirisques	3 600 €	CONSEIL REGIONAL	102 200 €
licences découvertes FFME	672 €	Programme d'action	56 200 €
Documentation générale (presse, ...)	50 €	Acquisition de matériel sportif	40 000 €
Documentation technique	100 €	SAE - Structure artificielle d'Escalade	0 €
licences FFME	500 €	Aide à l'emploi	6 000 €
	0 €		0 €
62 – Autres services extérieurs	279 500 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	62 600 €
Déplacements, missions :	259 300 €	Programme d'action	62 600 €
- avions benevoles et salaires	49 080 €		0 €
- avions sportifs	96 825 €	COMMUNES	14 700 €
- autres déplacements benevoles	18 041 €	Mairie de Saint Leu	11 700 €
- autres déplacements salariés	5 901 €	Communes (CSC)	3 000 €
- autres déplacements Sportifs	2 525 €		0 €
hébergement	43 490 €		0 €
Restauration	43 438 €	COMMUNAUTES DE COMMUNES	14 966 €
	0 €	CIREST	14 966 €
	0 €	Communautés de communes (CSC)	0 €
Autres	20 200 €		0 €
honoraires	2 500 €	FEDERATION FFME	11 700 €
Cadeaux	500 €	FFME : DOM TOM	6 000 €
Publications (affiches, tee-shirt, site internet ...)	12 700 €	FFME : SPORTIFS EDF	0 €
Frais postaux	500 €	FFME : PNSAE	0 €
Internet et Fixe	480 €	FFME : PST - aide à l'emploi	3 500 €
GSM GLOBAL	2 520 €	FFME : Soutien pôle Espoir	2 200 €
Cotisations (ORESSSE, CRIB, CROSS, ...)	1 000 €		

CHARGES		2023	PRODUITS		2023
		0 €	AUTRES		81 050 €
63 – Impôts et taxes		7 016 €	Aides à la mobilité : ORESSE/Mobilité territoriale REGION/Département/...		20 550 €
Droits fédéraux FFME		2 016 €	CREPS - IRSOI		24 000 €
Taxes diverses (transport + douanes)		5 000 €	CREPS - Maison de la performance		14 000 €
		0 €	CREPS - EXPERT		1 500 €
64 – Charges de personnel		137 164 €	IRT		21 000 €
Rémunération des personnels		80 958 €	75 – Autres produits de gestion courante		117 800 €
Charges sociales		53 534 €	Inscriptions competitions		8 550 €
Indemnités service civique		2 672 €	Inscriptions CRE (Centre Régional d'Entrainement)		58 320 €
		0 €			0 €
6414 - Indemnités bénévoles et avantages divers		19 740 €	Inscriptions formations		15 020 €
65 – Autres charge de gestion courantes		5 400 €	Inscriptions canyon		500 €
Redevances pour concessions, brevets, licences,...		1 000 €	FFME : Cotisations Licences		31 206 €
Primes et lots		4 400 €	Sponsoring		600 €
Charges diverses de gestion courante		0 €	Mécénat		3 604 €
		0 €			0 €
66 – Charges financières		500 €	76 – Produits financiers		500 €
67 – Charges exceptionnelles			77 – Produits exceptionnels		
68 – Dotation aux amortissements			78 – Reprises sur amortissements, provisions		
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		725 933 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS		725 933 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		207 610 €	87 – Contributions volontaires en nature		207 610 €
Secours en nature		0 €	Dons en nature		0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		72 200 €	Prestations en nature		72 200 €
Personnel bénévole		135 410 €	Bénévolat		135 410 €
TOTAL DES CHARGES		933 543 €	TOTAL DES PRODUITS		933 543 €

Le montant du budget prévisionnel 2023 s'élève à **725 933 €**

4.23 APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023 - VOTE

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1084	51	0

Le vote est adopté à la majorité des voix exprimées.

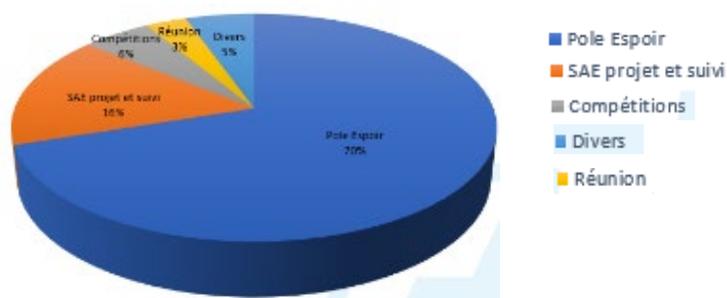
Mickaël ANDRE représentant du club ENTRE 2 CIMES vote contre le budget présenté (51 voix).

4.24 RESSOURCES HUMAINES

4.24.1 BILAN D'ACTIVITES Philippe GABORIAUD - Conseiller technique fédéral
Directeur du Pôle Espoir Outre MeR - SAISON 2022

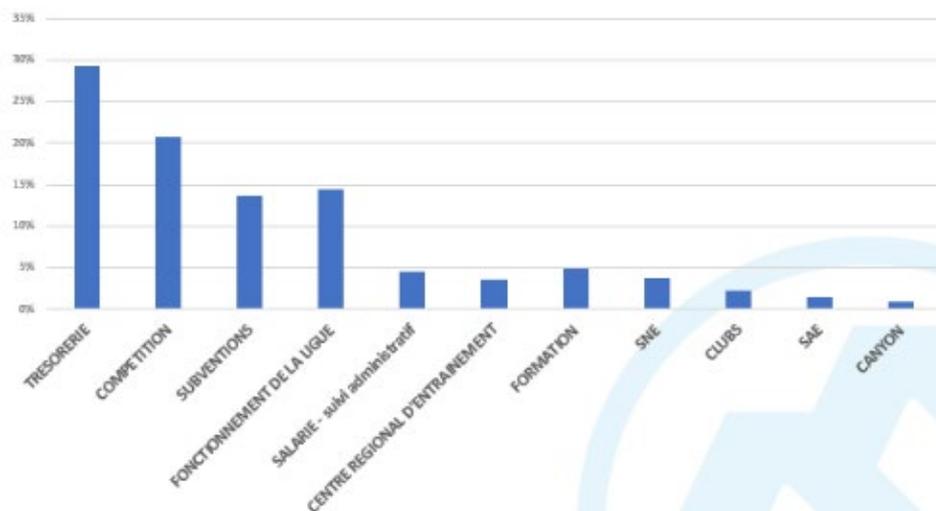
REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL – Philippe GABORIAUD. Du 01 novembre 2021 au 31 octobre 2022

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
F. 02 62 91 34 02
M. 06 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org



4.24.2 BILAN D'ACTIVITES David AUGEREAU Chargé de missions administratives et financières - SAISON 2022

REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL – David AUGEREAU. Du 01 novembre 2021 au 31 octobre 2022



4.24.3 BILAN D'ACTIVITE Constance FREMIOT Agent de développement - SAISON 2022

Centre Régional d'entraînement :

- Aide au montage des stages
- Communication sur l'actualité et les résultats des athlètes : Site internet, mailing, réseaux sociaux
- Soutien logistique (aide à l'ouverture)
- Aide au montage de dossiers de subvention

Compétition :

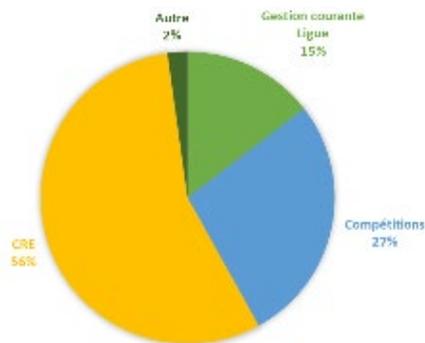
- Préparation et organisation des compétitions régionales et de la Coupe de France
- Suivi formation des juges

Gestion courante ligue :

- Soutien aux projets LIGUE
- Soutien logistique (travaux Chaloupe notamment)
- Optimisation des outils de travail
- Communication sur les actualités de la Ligue. Etc...

Autre : Renfort formation, renfort SNE, etc.

REPARTITION TEMPS DE TRAVAIL – Constance FREMIOT. Du 01 novembre 2021 au 31 octobre 2022



4.2.4.4 RECRUTEMENT EN COURS - 4^{ème} SALARIE - Chargé de missions « Soutien aux dispositifs Pré-accession et accession vers le Haut Niveau »

La Ligue recherche depuis juillet 2022

Un(e) chargé(e) de missions « Soutien aux dispositifs Pré-accession et accession vers le Haut Niveau »

Ce poste a pour mission de venir renforcer les dispositifs d'accès au haut niveau (et pré-accession) actuellement en place, ainsi qu'un accompagnement des clubs pour l'accès à la performance.

Ces missions sont ciblées sur :

- ❖ **Dynamiser le dispositif existant de Pré-accession vers le haut Niveau ;**
- ❖ **Soutenir et renforcer la structure Pôle Espoir Outre-Mer ;**
- ❖ **EMULATION INTERNATIONALE à la Réunion ;**
- ❖ **Gestion administrative dans le champ de l'accessibilité Haut Niveau et Pré-accession ;**
- ❖ **Soutien aux Organisations de nouveaux circuits de compétitions ;**
- ❖ **Optimiser les outils d'entraînement appartenant à la Ligue pour permettre la pré-accession et la performance ;**
- ❖ **Communication sur les actions entreprises pour le développement de la performance sportive.**

4.2.4.5 MISSIONS DES SERVICES CIVIQUES SAISON 2022 ET 2023

- **Préserver les espaces et les accès des sites naturels d'escalade**

Valorisation des espaces naturels par le développement et l'entretien des sentiers d'accès et des sites d'escalade (et de canyon)

- Du 01 octobre 2021 au 31 mai 2022 : **Alix BOUTARD** et **Axel COIRAL**
- Du 04 novembre 2022 au 03 juillet 2023 : **Swann NORAZ**
- Du 04 novembre 2022 au 03 février 2023 : **Nais CHAILAN (arrêt en cours de mission)**

- **Encourager la pratique de l'escalade auprès des publics éloignés**

Mettre en place des actions en collaboration avec les associations locales (clubs sportifs mais aussi missions locales...) à destination des publics éloignés (géographiquement, socialement, porteurs de handicap...)

- Du 01 octobre 2021 au 31 mai 2022 : **Thomas KOLOMIETS**
- Du 17 novembre 2022 au 16 juillet 2023 : **Tony ARIANATCHY**

- **Favoriser la relation Parent/Enfant par le biais de la pratique de l'escalade**

Au sein des clubs d'escalade de la Réunion, mettre en place des actions sur la thématique Parent/Enfant.

- Du 01 octobre 2021 au 30 novembre 2021 : **Anais REY (arrêt en cours de mission)**

- Du 12 octobre 2022 au 11 juin 2023 : **Alexandrine STAWNIAK**

RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT SERVICES CIVIQUE

La validité de l'agrément d'une durée de 3 ans, pour l'accueil de 4 services civiques expirera le 08 avril 2023.

La ligue déposera une demande de renouvellement de cet agrément pour 3 années supplémentaires.

4.25 QUESTIONS DIVERSES-DEBATS ET DISCUSSIONS

4.25.1 Passeports dans les clubs

4.25.2 Les 4 missions assumées par les services civiques

4.25.3 Commission club

Les questions diverses ont été traitées lors des différents échanges suite aux présentations des bilans 2022 ou des projets pour 2023.

4.26 ECHANGES AVEC LE PRESIDENT DE LA FFME

La venue de M. Alain CARRIERE sur notre île et sa présence lors de notre Assemblée Générale a offert l'opportunité aux membres présents d'échanger avec lui sur différents thèmes :

- En premier lieu, Alain CARRIERE rappelle l'image très positive de la Réunion véhiculée par le dynamisme des clubs, notamment par le résultat des athlètes réunionnais lors des compétitions nationales et internationales. Il a également été très impressionné par notre programme PARADE et par la qualité des topos escalade et canyon.
- L'ensemble des présidents de clubs ont eu la possibilité d'échanger sur tous les sujets de notre vie fédérale comme par exemple les quotas limités d'athlètes envoyés sur les compétitions internationales et les conditions de vie des athlètes réunionnais au Pôle France de VOIRON, problématiques soulevées par Rachid CHERIF.
- L'assemblée générale se termine par une collation durant laquelle les échanges se poursuivent.

MERCI A TOUS

16h15 fin de l'ordre du jour

Le 11 février 2023, à Saint leu

Juliette PAYET

Présidente



Elodie GROSSET,

Secrétaire

125 rue du général Lambert - 97436 SAINT LEU
F. 02 62 91 34 02
M. 06 92 64 64 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org